



Communauté de Communes
Cœur de Garonne

Siège social :
31 promenade du Campet - 31220 Cazères sur Garonne

Siège administratif :
12 rue Notre Dame – 31370 Rieumes

Date de convocation	20 mars 2019	
Nombre de membres		
En exercice	Présents	Procurations
86	53	9

**Compte-rendu
Conseil Communautaire
Communauté de
Communes Cœur de Garonne**

Séance du mardi 26 mars 2019
20h - RIEUMES

Etaient présents :

BEAUFORT	GUETIN-MALEPRADE Emmanuel
BERAT	BLANC Paul-Marie – BAYLAC Sandrine – BESSET Laurent – LECUYER Philippe – DELHOM Jean-Pierre
BOUSSENS	SANS Christian
CASTELNAU-PICAMPEAU	CAZALOT Christian
CASTIES LABRANDE	MAUMUS Jean-François
CAZERES	OLIVA Michel - DRIEF Marie-Anne – LAFFONT Guy - GRILLOU Robert – FERRE Yvette - FAGUET Michel
FUSTIGNAC	DOMEJEAN Joel
GRATENS	DEDIEU Alain – MUL Cécile
LABASTIDE-CLERMONT	DINTILHAC Pierre-Alain – LE MAO Christiane
LAHAGE	BONNEMAISON Serge
LE FOUSSERET	LAGARRIGUE Pierre
LE PIN MURELET	SOULES Hubert
LE PLAN	ZORDAN Pierre
LHERM	AYCAGUER Jean – HERNANDEZ Catherine – DE OLIVEIRA Sandrine – BOYE Brigitte - BRUSTON Joël – MONDON Annelise
LUSSAN ADEILHAC	KIEFFER Sylvie
MARIGNAC-LASPEYRES	DANTI Bernard (suppléant de LASSERRE Jean-Luc)
MARTRES-TOLOSANE	TARRAUBE Gilbert – ARGAIN Bernard
MAURAN	ARROUY Dominique (suppléant de CORREGÉ Daniel)
MONTASTRUC-SAVES	FOURCADE Francis
MONTEGUT BOURJAC	CORTIADE Claude
MONTOUSSIN	PERES Claude
PLAGNOLE	DUPUY Georges
POUCHARRAMET	DUZERT Roger – DUPRAT Philippe
RIEUMES	MALLET Apolline - BERTIN Jacques
SAINT-ELIX-LE-CHATEAU	DEPREZ François – AKA Alain
SAINT-MICHEL	BOLLATI Denise
SAINTE-FOY-DE-PEYROLIERES	VIVES François – GUYS Dominique - PORTE Véronique
SAJAS	GENEAU Didier
SAVERES	TOFFOLON Joseph
SANA	ROQUABERT Pierrette
SENARENS	SAINTE-MARIE Robert (suppléant de LAGUENS Bernard)

Formant la majorité des membres en exercice.

Procurations :

CAZERES	ROUSSEAU Andrée a donné procuration à GRILLOU Robert DEFIS Raymond a donné procuration à FAGUET Michel
LE FOUSSERET	AMIEL France a donné procuration à LAGARRIGUE Pierre DUTREICH Nicole a donné procuration à CAZALOT Christian
LHERM	SACAREAU Jean-Jacques a donné procuration à BOYE Brigitte
MARIGNAC-LASCLARES	CAPBLANQUET Gérard a donné procuration à AYCAGUER Jean
MARTRES-TOLOSANE	GOJARD Loïc a donné procuration à TARRAUBE Gilbert GARONNE Francine a donné procuration à ARGAIN Bernard
PLAGNE	ROUAIX Henri a donné procuration à OLIVA Michel

Étaient absents excusés :

BOUSSENS	AMOUREUX Jean-Paul
CAMBERNARD	BOLLATI Jean-Claude
CAZERES	RIVIERE Jean-Luc
COULADERE	WIEDERHOLD Jocelin
FORGUES	LARRIEU William
FRANCON	SAINT-MARTIN Jacques
LAUTIGNAC	ABADIE Jean-Luc
LESCUNS	LAFFONT Ingrid
MONDAVEZAN	GROS Jacques – SUDERIE Robert
MONES	GALEY Cédric
MONTBERAUD	DENJEAN Raymond
MONTCLAR DE COMMINGES	RIBET François
MONTGRAS	CASTILLON Eric
PALAMINY	SENSEBE Christian – ALABERT Sylvie
POLASTRON	MIRALLES Hélène
POUY DE TOUGES	SOULAN Yves
RIEUMES	COURTOIS-PERISSE Jennifer - LECUSSAN Alain - SECHAO Kayseng – ESTOURNES Claude - CHANTRAN Thierry
SAINT-ARAILLE	BREQUE Nicole

Monsieur Christian CAZALOT a été désigné comme secrétaire de séance.

Assistaient à la séance :

Sandrine SARRAZIN : Directrice Générale des Services – Caroline BOUTONNET : Directrice Générale Adjointe - Thierry de CHASTEIGNER : Directeur Général des Services Techniques – Laurence COMPANS : Assistante de Direction.

En raison de l'empêchement de Monsieur Gérard Capblanquet et conformément à l'article 9 du règlement intérieur du conseil communautaire qui stipule que « Le conseil communautaire est présidé par le Président. En cas d'absence ou d'empêchement, il est remplacé par un(e) des Vice-président(e)s dans l'ordre du tableau. », Monsieur Aycaguer, 1^{er} Vice-président assure la présidence de la séance.

Approbation du PV de séance du 19 février 2019 : le compte-rendu du conseil communautaire du 19 février 2019 est adopté à l'unanimité.

Début de la séance à 20h15.

1. PERSONNEL

D-2019-34-4-4 - Création de postes (PEC) – Service d'aide à domicile et Déchets

Pôle Services à la Personne

Dans le cadre du dispositif parcours emploi compétences, il est proposé de créer dans les conditions ci-après, deux postes d'agents sociaux, afin de pourvoir au remplacement d'un agent démissionnaire sur le service d'aide à domicile et à celui d'un agent entrant en contrat d'apprentissage en vue d'une montée en compétence, il est proposé la création de 2 postes en Parcours Emploi Compétences (PEC) à compter du 01/04/2019 à temps non complet (20 heures) pour une durée initiale de 6 mois dans la limite de 24 mois.

Il est rappelé que le parcours emploi compétences est prescrit dans le cadre d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi.

Ce contrat est un contrat aidé, réservé à certains employeurs, en particulier les collectivités territoriales et leurs regroupements. Il s'adresse aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi.

L'autorisation de mise en œuvre du contrat d'accompagnement dans l'emploi est placée sous la responsabilité du prescripteur agissant pour le compte de l'Etat (Pôle emploi, Cap emploi, Mission locale).

Il est demandé au conseil communautaire d'autoriser Monsieur le Président à intervenir pour la signature des conventions avec Pôle Emploi et des contrats de travail à durée déterminée, pour une durée de 12 mois, étant précisé que ces contrats pourront être renouvelés dans la limite de 24 mois, sous réserve. Dans le cadre du dispositif parcours emploi compétences, Monsieur le Président propose de créer dans les conditions ci-après, deux postes d'agents sociaux du renouvellement préalable des conventions passées entre l'employeur et le prescripteur.

Pôle Environnement

Dans le cadre du dispositif parcours emploi compétences, il est proposé au conseil communautaire de créer dans les conditions ci-après, un poste d'agent technique, afin de renforcer le service collecte des déchets, il est proposé la création d'1 poste en Parcours Emploi Compétences (PEC) à compter du 01/04/2019 à temps complet (35heures) pour une durée initiale de 6 mois dans la limite de 24 mois.

Le conseil communautaire, à l'unanimité DÉCIDE

Pôle Services à la Personne

- De créer deux postes d'agents sociaux en Parcours Emploi Compétences (PEC) à compter du 01/04/2019 à temps non complet (20 heures), afin de pourvoir au remplacement d'un agent démissionnaire sur le service d'aide à domicile et à celui d'un agent entrant en contrat d'apprentissage en vue d'une montée en compétence,
- De préciser que les contrats d'accompagnement dans l'emploi établis à cet effet seront d'une durée initiale de 12 mois, renouvelables expressément, dans la limite de 24 mois, après renouvellement des conventions.
- D'indiquer que la rémunération sera fixée sur la base minimale du SMIC horaire multiplié par le nombre d'heures de travail.
- D'autoriser l'autorité territoriale à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires avec le prescripteur pour ce recrutement.

Pôle Environnement

- De créer un poste d'agent technique en Parcours Emploi Compétences (PEC) à compter du 01/04/2019 à temps complet (35 heures), afin de pourvoir au renforcement du service collecte des déchets,

- De préciser que les contrats d'accompagnement dans l'emploi établis à cet effet seront d'une durée initiale de 12 mois, renouvelables expressément, dans la limite de 24 mois, après renouvellement des conventions.
- D'indiquer que la rémunération sera fixée sur la base minimale du SMIC horaire multiplié par le nombre d'heures de travail.
- D'autoriser l'autorité territoriale à mettre en œuvre l'ensemble des démarches nécessaires avec le prescripteur pour ce recrutement.

D-2019-35-4-1 - Création de postes – Pôle environnement

Il est indiqué à l'assemblée qu'il convient de renforcer le service « Voirie » du Pôle Environnement. A cet effet, est proposée la création des postes suivants à compter du 27 mars 2019 :

- 1 poste permanent d'Agent de Maîtrise à temps complet de 35 heures hebdomadaires,
- 1 poste permanent de Technicien Principal de 1^{ère} Classe à temps complet de 35 heures hebdomadaires.

**Le conseil communautaire, à l'unanimité
DÉCIDE**

- De créer les postes suivants à compter du 27 mars 2019, afin de renforcer le service « Voirie » du Pôle Environnement :
 - 1 poste permanent d'Agent de Maîtrise à temps complet de 35 heures hebdomadaires,
 - 1 poste permanent de Technicien Principal de 1^{ère} Classe à temps complet de 35 heures hebdomadaires.

***Arrivée de Madame Jennifer COURTOIS-PERISSE à 20H20
Le nombre de présents passe à 54
Le nombre de votants passe à 63***

D-2019-36-4-4 - Autorisation de signer un contrat d'apprentissage

VU le Code général des collectivités territoriales,
 VU la Loi n°92-675 du 17 juillet 1992 portant diverses dispositions relatives à l'apprentissage, à la formation professionnelle et modifiant le code du travail,
 VU le Décret n°92-1258 du 30 novembre 1992 portant diverses dispositions relatives à l'apprentissage et son expérimentation dans le secteur public,
 VU le Décret n°93-162 du 2 février 1993, relatif à la rémunération des apprentis dans le secteur public non industriel et commercial,
 VU la saisine du Comité Technique.

CONSIDÉRANT que l'apprentissage permet à des personnes âgées de 16 à 25 ans (sans limite d'âge supérieure d'entrée en formation concernant les travailleurs handicapés) d'acquérir des connaissances théoriques dans une spécialité et de les mettre en application dans une entreprise ou une administration ; que cette formation en alternance est sanctionnée par la délivrance d'un diplôme ou d'un titre ;
 CONSIDÉRANT que ce dispositif présente un intérêt tant pour les jeunes accueillis que pour les services accueillants, compte tenu des diplômes préparés par les postulants et des qualifications requises par lui ;

Il est proposé, dans le cadre d'une montée en compétence d'une aide à domicile de signer un contrat d'apprentissage lui permettant d'acquérir le diplôme d'état d'accompagnant éducatif et social (DEAES). Cette formation est de 15 mois : du 01/04/2019 au 30/06/2020 et comprend :

- 78 jours de cours
- 20 jours de stage dans une autre structure

**Le conseil communautaire, à l'unanimité
DÉCIDE**

- le recours au contrat d'apprentissage.
- de signer un contrat d'apprentissage de 15 mois, du 1^{er} avril 2019 au 30 juin 2020, avec une aide à domicile pour lui permettre d'acquérir le diplôme d'état d'accompagnant éducatif et social (DEAES).
- que les crédits nécessaires seront inscrits au budget de la collectivité.
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tout document relatif à ce dispositif et notamment les contrats d'apprentissage ainsi que les conventions conclues avec les Centres de Formation d'Apprentis.

2. FINANCES

D-2019-37-7-1 - Adoption CA 2018 – Budget général

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-31, L.2341-1 et L.2343-2,
Vu la délibération du Conseil Communautaire n° D-2018-78-7-1 en date du 3 Avril 2018, approuvant le Budget Primitif 2018,
Vu les délibérations du Conseil Communautaire, approuvant les différentes Décisions du Conseil Communautaire et modificatives 2018,
Considérant les conditions d'exécution du budget de l'exercice 2018, en vertu de la loi n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la république,
Une présentation de l'exécution du budget primitif et des décisions du Conseil Communautaire de l'exercice 2018 est proposée via le compte administratif présenté par Monsieur Jean AYCAGUER, Vice-Président. Ce dernier met ensuite aux voix ce dossier.

**Le conseil communautaire, à l'unanimité
DÉCIDE**

- D'arrêter les résultats des différentes sections budgétaires, comme il suit :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Chap	Libellé Chapitre	Montant Voté	Montant Réalisé
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	0.00	0.00
011	Charges à caractère général	6 011 157.99	4 897 161.07
012	Charges de personnel et frais assimilés	8 257 436.87	6 702 726.96
014	Atténuations de produits	2 200 531.00	2 197 335.00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	1 113 687.00	0.00
023	Virement à la section d'investissement	1 369 576.08	0.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	571 117.00	552 737.19
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0.00	0.00
65	Autres charges de gestion courante	3 548 842.00	3 145 516.16
66	Charges financières	303 280.06	287 348.33
67	Charges exceptionnelles	192 000.00	173 958.30
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	5 000.00	5 000.00
74	Dotations, subventions et participations	0.00	0.00
Total général		23 572 628.00	17 961 783.01

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	Libellé Chapitre	Montant Voté	Montant Réalisé
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	4 751 617.89	0.00
013	Atténuations de charges	25 000.00	43 858.12
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	22 561.12	22 561.12
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0.00	0.00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 084 376.99	1 094 401.51
73	Impôts et taxes	14 658 124.00	14 740 566.00
74	Dotations, subventions et participations	2 980 043.00	3 300 765.14
75	Autres produits de gestion courante	2 000.00	74 933.64
76	Produits financiers	0.00	0.00
77	Produits exceptionnels	43 905.00	110 992.52
78	Reprises sur amortissements et provisions	5 000.00	1 074.02
Total général		23 572 628.00	19 389 152.07

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé Chapitre	Montant Voté	Montant Réalisé	Montants Restes à Réaliser
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0.00	0.00	0.00
020	Dépenses imprévues (investissement)	753 166.32	0.00	0.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	-123 938.88	22 561.12	0.00
041	Opérations patrimoniales	7 377.00	0.00	0.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	7 377.00	7 376.09	0.00
13	Subventions d'investissement	83 208.00	0.00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées	950 473.05	946 071.07	0.00
20	Immobilisations incorporelles	33 150.00	16 210.00	0.00
204	Subventions d'équipement versées	801 398.00	28 736.00	0.00
21	Immobilisations corporelles	2 757 236.21	1 163 448.95	10 294.78
23	Immobilisations en cours	6 008 813.30	2 975 950.17	742 524.34
26	Participations et créances rattachées à des participations	0.00	0.00	0.00
27	Autres immobilisations financières	2 000.00	2 000.00	0.00
458101	OPERATION COMPTE DE TIERS-TROTTOIRS CAZERES	146 500.00	0.00	0.00
458102	OPERATION COMPTE DE TIERS-TROTTOIRS MARTRES	38 000.00	0.00	0.00
458103	OPERATION COMPTE DE TIERS-TROTTOIRS PALAMINY	181 560.00	0.00	0.00
Total général		11 646 320.00	5 162 353.40	752 819.12

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé Chapitre	Montant Voté	Montant Réalisé	Montants Restes à Réaliser
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	803 111.60	0.00	0.00
010	Stocks	0.00	0.00	0.00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 369 576.08	0.00	0.00
024	Produits de cessions	0.00	0.00	0.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	424 617.00	552 737.19	0.00
041	Opérations patrimoniales	7 377.00	0.00	0.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	4 000 000.00	3 440 810.76	0.00
13	Subventions d'investissement	3 167 736.32	1 250 108.41	768 057.36
16	Emprunts et dettes assimilées	1 500 000.00	1 000 000.00	0.00
23	Immobilisations en cours	465.00	24 900.82	0.00
458201	OPERATION COMPTE DE TIERS-TROTTOIRS CAZERES	146 500.00	729.07	0.00
458202	OPERATION COMPTE DE TIERS-TROTTOIRS MARTRES	38 000.00	0.00	0.00
458203	OPERATION COMPTE DE TIERS-TROTTOIRS PALAMINY	181 560.00	0.00	0.00
458211	OPERATION COMPTE DE TIERS-TROTTOIRS MARTRES	7 377.00	7 376.09	0.00
Total général		11 646 320.00	6 276 662.34	768 057.36

- D'adopter le Compte Administratif 2018 du budget principal de la Communauté de Communes Cœur de Garonne.
- De charger Monsieur Le Président de transmettre le Compte Administratif 2018 à Madame le Sous-Préfet et à Madame le Trésorier de Cazères.

D-2019-38-7-1 - Approbation compte de gestion 2018 - Budget général

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'exercice 2018,

Considérant que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2018 a été réalisée par Madame le Trésorier de Cazères.

Après vérification, le Compte de Gestion, établi et transmis par cette dernière, est conforme au Compte Administratif du budget Principal de la Communauté de Communes Cœur de Garonne,

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif du Président et les écritures du Compte de Gestion de Madame le Trésorier,

**Le conseil communautaire, à l'unanimité
DÉCIDE**

- D'approuver le Compte de Gestion de Madame le Trésorier pour l'exercice 2018 du budget Principal de la Communauté de Communes Cœur de Garonne, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif du budget Principal de la Communauté de Communes Cœur de Garonne pour le même exercice.
- Que le Compte de Gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

D-2019-39-7-1 - Affectation des résultats 2018 - Budget général

Sous la Vice-Présidence de Monsieur Jean AYCAGUER et après avoir voté le compte administratif de l'exercice 2018 de la Communauté de Communes Cœur de Garonne, les résultats, conformes au compte de gestion, doivent être repris et affectés au Budget Principal 2019 de la Communauté de Communes Cœur de Garonne.

**Le conseil communautaire, à l'unanimité
DÉCIDE**

- D'affecter les résultats des différentes sections budgétaires, comme il suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
<u>A. Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	1 427 369,06
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	4 751 617,89
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	6 178 986,95
Solde d'exécution de la section d'investissement	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	1 917 420,54
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	15 238,24
Besoin de financement F. = D. + E.	0.00
AFFECTATION =C. = G. + H.	6 178 986,95
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	1 000 000,00
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	5 178 986,95
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

D-2019-40-7-1 - Adoption CA 2018 - Budget annexe Service d'Aide à domicile

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-31, L.2341-1 et L.2343-2,
Vu la délibération du Conseil Communautaire n° D-2018-79-7-1 en date du 3 Avril 2018, approuvant le Budget annexe du service d'aide à domicile 2018,

Vu les délibérations du Conseil Communautaire, approuvant les différentes Décisions du Conseil Communautaire et modificatives 2018,

Considérant les conditions d'exécution du budget annexe du service d'aide à domicile de l'exercice 2018, en vertu de la loi n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la république,

Une présentation de l'exécution du budget annexe du service d'aide à domicile et des décisions du Conseil Communautaire de l'exercice 2018 est proposée via le compte administratif présenté par Monsieur Jean AYCAGUER, Vice-président. Ce dernier met ensuite aux voix ce dossier.

**Le conseil communautaire, à l'unanimité
DÉCIDE**

- D'arrêter les résultats des différentes sections budgétaires, comme il suit :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Libellé Chapitre	Montant Voté	Montant Réalisé
011 - Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	28 000.00	23 126.70
012 - Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	820 472.00	827 394.66
016 - Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	23 300.00	21 891.30
Total général	871 772.00	872 412.66

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Libellé Chapitre	Montant Voté	Montant Réalisé
018 - Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation	657 627.00	875 274.23
019 - Groupe 3 : Produits financiers et produits non encaissables	214 145.00	8.76
Total général	871 772.00	875 282.99

DÉPENSES INVESTISSEMENT

Libellé Chapitre	Montant Voté	Montant Réalisé
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	12 000.04	0.00
20 - Immobilisations incorporelles	1 356.96	0.00
Total général	13 357.00	0.00

RECETTES INVESTISSEMENT

Libellé Chapitre	Montant Voté	Montant Réalisé
10 - Dotations, fonds divers et réserves	591.63	591.63
13 - Subventions d'investissement	0.00	4 224.67
16 - Emprunts et dettes assimilées	6 765.37	0.00
28 - Amortissements des immobilisations	0.00	7 177.00
49 - Dépréciation des comptes de tiers	6 000.00	1 000.00
Total général	13 357.00	12 993.30

- D'adopter le Compte Administratif 2018 du budget annexe du service d'aide à domicile,
- De charger Monsieur Le Président de transmettre le Compte Administratif 2018 à Madame le Sous-Préfet et à Madame le Trésorier de Cazères.

D-2019-41-7-1 - Approbation compte de gestion 2018 - Budget annexe Service d'Aide à domicile

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'exercice 2018,

Considérant que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2018 a été réalisée par Madame le Trésorier de Cazères.

Après vérification, le Compte de Gestion, établi et transmis par cette dernière, est conforme au Compte Administratif du budget du service d'aide à domicile M22 de la Communauté de Communes Cœur de Garonne

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif du Président et les écritures du Compte de Gestion de Madame le Trésorier,

Le conseil communautaire, à l'unanimité

DÉCIDE

- D'approuver le Compte de Gestion de Madame le Trésorier pour l'exercice 2018 du budget Service d'aide à domicile M22, dont les écritures sont conformes au Compte Administratif du budget du service d'aide à domicile M22 pour le même exercice.
- Que le Compte de Gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

D-2019-42-7-1 - Adoption CA 2018 - Budget annexe Portage de Repas

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-31, L.2341-1 et L.2343-2, Vu la délibération du Conseil Communautaire n° D-2018-80-7-1 en date du 3 Avril 2018, approuvant le Budget annexe du service portage de repas à domicile 2018,

Vu les délibérations du Conseil Communautaire, approuvant les différentes Décisions du Conseil Communautaire et modificatives 2018,

Considérant les conditions d'exécution du budget annexe du service portage de repas à domicile de l'exercice 2018, en vertu de la loi n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la république,

Une présentation de l'exécution du budget annexe du service portage de repas à domicile et des décisions du Conseil Communautaire de l'exercice 2018 est proposée via le compte administratif présenté par Monsieur Jean AYCAGUER, Vice-président. Ce dernier met ensuite aux voix ce dossier.

Le conseil communautaire, à l'unanimité

DÉCIDE

- D'arrêter les résultats des différentes sections budgétaires, comme il suit :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Chap	Libellé Chapitre	Montant Voté	Montant Réalisé
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	0.00	0.00
011	Charges à caractère général	217 078.00	215 871.22
012	Charges de personnel et frais assimilés	61 596.00	49 534.99
014	Atténuations de produits	0.00	0.00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	1 997.00	0.00
023	Virement à la section d'investissement	3 000.00	0.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00	0.00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0.00	0.00
65	Autres charges de gestion courante	1 500.00	169.06
66	Charges financières	0.00	0.00
67	Charges exceptionnelles	3.00	1.23
74	Dotations, subventions et participations	0.00	0.00
Total général		285 174.00	265 576.50

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
Chap	Libellé Chapitre	Montant Voté	Montant Réalisé
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	0.07	0.00
013	Atténuations de charges	0.00	20 255.46
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00	0.00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0.00	0.00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	240 973.93	201 034.59
73	Impôts et taxes	0.00	0.00
74	Dotations, subventions et participations	0.00	0.00
75	Autres produits de gestion courante	43 876.00	44 144.94
76	Produits financiers	0.00	0.00
77	Produits exceptionnels	324.00	159.95
Total général		285 174.00	265 594.94

- D'adopter le Compte Administratif 2018 du budget annexe Portage de Repas à domicile,
- De charger Monsieur Le Président de transmettre le Compte Administratif 2018 à Madame le Sous-Préfet et à Madame le Trésorier de Cazères.

D-2019-43-7-1 - Approbation compte de gestion 2018 - Budget annexe Portage de Repas

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'exercice 2018,

Considérant que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2018 a été réalisée par Madame le Trésorier de Cazères.

Après vérification, le Compte de Gestion, établi et transmis par cette dernière, est conforme au Compte Administratif du budget annexe Portage de repas de la Communauté de Communes Cœur de Garonne.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif du Président et les écritures du Compte de Gestion de Madame le Trésorier.

**Le conseil communautaire, à l'unanimité
DÉCIDE**

- D'approuver le Compte de Gestion de Madame le Trésorier pour l'exercice 2018 du budget annexe Portage de repas dont les écritures sont conformes au Compte Administratif du budget annexe portage de repas pour le même exercice.
- Que le Compte de Gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

D-2019-44-7-1 - Adoption CA 2018 - Budget annexe ZA Lherm

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-31, L.2341-1 et L.2343-2,
Vu la délibération du Conseil Communautaire n° D-2018-81-7-1 en date du 3 Avril 2018, approuvant le Budget annexe ZA LHERM 2018,

Vu les délibérations du Conseil Communautaire, approuvant les différentes Décisions du Conseil Communautaire et modificatives 2018,

Considérant les conditions d'exécution du budget annexe ZA LHERM de l'exercice 2018, en vertu de la loi n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la république,

Une présentation de l'exécution du budget annexe ZA LHERM et des décisions du Conseil Communautaire de l'exercice 2018 est proposée via le compte administratif présenté par Monsieur Jean AYCAGUER, Vice-président. Ce dernier met aux voix ce dossier.

**Le conseil communautaire, à l'unanimité
DÉCIDE**

- D'arrêter les résultats des différentes sections budgétaires, comme il suit :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Chap.	Libellé Chapitre	Montants Votés	Montants Réalisés
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	0.00	0.00
011	Charges à caractère général	108 000.53	0.00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0.00	0.00
014	Atténuations de produits	0.00	0.00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0.00	0.00
023	Virement à la section d'investissement	0.00	0.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00	0.00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnem	0.00	0.00
65	Autres charges de gestion courante	3 596.47	0.08
66	Charges financières	0.00	0.00
67	Charges exceptionnelles	0.00	0.00
74	Dotations, subventions et participations	0.00	0.00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		111 597.00	0.08

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
Chap.	Libellé Chapitre	Montants Votés	Montants Réalisés
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	3 596.47	0.00
013	Atténuations de charges	0.00	0.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	108 000.53	0.00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnem	0.00	0.00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0.00	0.00
73	Impôts et taxes	0.00	0.00
74	Dotations, subventions et participations	0.00	0.00
75	Autres produits de gestion courante	0.00	0.00
76	Produits financiers	0.00	0.00
77	Produits exceptionnels	0.00	0.00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		111 597.00	0.00

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT			
Chap.	Libellé Chapitre	Montants Votés	Montants Réalisés
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	54 277.38	0.00
010	Stocks	0.00	0.00
020	Dépenses imprévues (investissement)	50.09	0.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	108 000.53	0.00
041	Opérations patrimoniales	0.00	0.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0.00	0.00
13	Subventions d'investissement	0.00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées	0.00	0.00
18	Compte de liaison : affectation	0.00	0.00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		162 328.00	0.00

RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Chap.	Libellé Chapitre	Montants Votés	Montants Réalisés
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0.00	0.00
010	Stocks	0.00	0.00
021	Virement de la section de fonctionnement	0.00	0.00
024	Produits de cessions	0.00	0.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00	0.00
041	Opérations patrimoniales	0.00	0.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0.00	0.00
13	Subventions d'investissement	0.00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées	162 328.00	0.00
18	Compte de liaison : affectation	0.00	0.00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		162 328.00	0.00

- D'adopter le Compte Administratif 2018 du budget annexe ZA LHERM,
- De charger Monsieur Le Président de transmettre le Compte Administratif 2018 à Madame le Sous-Préfet et à Madame le Trésorier de Cazères.

D-2019-45-7-1 - Approbation compte de gestion 2018 - Budget annexe ZA Lherm

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'exercice 2018,

Considérant que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2018 a été réalisée par Madame le Trésorier de Cazères.

Après vérification, le Compte de Gestion, établi et transmis par cette dernière, est conforme au Compte Administratif du budget annexe ZA LHERM

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif du Président et les écritures du Compte de Gestion de Madame le Trésorier,

Le conseil communautaire, à l'unanimité

DÉCIDE

- D'approuver le Compte de Gestion de Madame le Trésorier pour l'exercice 2018 du budget annexe ZA LHERM dont les écritures sont conformes au Compte Administratif du budget annexe ZA LHERM pour le même exercice.
- Que le Compte de Gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

D-2019-46-7-1 - Adoption CA 2018 - Budget annexe ZA Sainte-Foy de Peyrolières

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-31, L.2341-1 et L.2343-2,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n° D-2018-82-7-1 en date du 3 Avril 2018, approuvant le Budget annexe ZA Sainte -Foy de Peyrolières 2018,

Vu les délibérations du Conseil Communautaire, approuvant les différentes Décisions du Conseil Communautaire et modificatives 2018,

Considérant les conditions d'exécution du budget annexe ZA Sainte -Foy de Peyrolières de l'exercice 2018, en vertu de la loi n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la république,

Une présentation de l'exécution du budget annexe ZA Sainte -Foy de Peyrolières et des décisions du Conseil Communautaire de l'exercice 2018 est proposée via le compte administratif présenté par Monsieur Jean AYCAGUER, Vice-président. Ce dernier met ensuite aux voix ce dossier.

Le conseil communautaire, à l'unanimité

DÉCIDE

- D'arrêter les résultats des différentes sections budgétaires, comme il suit :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Chap.	Libellé Chapitre	Montants Votés	Montants Réalisés
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	0.48	0.00
011	Charges à caractère général	129 999.52	5 133.46
012	Charges de personnel et frais assimilés	0.00	0.00
014	Atténuations de produits	0.00	0.00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0.00	0.00
023	Virement à la section d'investissement	0.00	0.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00	0.00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionn	0.00	0.00
65	Autres charges de gestion courante	0.00	0.00
66	Charges financières	0.00	0.00
67	Charges exceptionnelles	0.00	0.00
74	Dotations, subventions et participations	0.00	0.00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		130 000.00	5 133.46

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
Chap.	Libellé Chapitre	Montants Votés	Montants Réalisés
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	0.00	0.00
013	Atténuations de charges	0.00	0.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	129 999.52	5 133.46
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionn	0.00	0.00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0.00	0.00
73	Impôts et taxes	0.00	0.00
74	Dotations, subventions et participations	0.00	0.00
75	Autres produits de gestion courante	0.00	0.00
76	Produits financiers	0.00	0.00
77	Produits exceptionnels	0.48	0.00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		130 000.00	5 133.46

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT			
Chap.	Libellé Chapitre	Montants Votés	Montants Réalisés
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	15 289.12	0.00
010	Stocks	0.00	0.00
020	Dépenses imprévues (investissement)	711.36	0.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	129 999.52	5 133.46
041	Opérations patrimoniales	0.00	0.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0.00	0.00
13	Subventions d'investissement	0.00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées	0.00	0.00
18	Compte de liaison : affectation	0.00	0.00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		146 000.00	5 133.46

RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Chap.	Libellé Chapitre	Montants Votés	Montants Réalisés
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0.00	0.00
010	Stocks	0.00	0.00
021	Virement de la section de fonctionnement	0.00	0.00
024	Produits de cessions	0.00	0.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00	0.00
041	Opérations patrimoniales	0.00	0.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0.00	0.00
13	Subventions d'investissement	0.00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées	146 000.00	0.00
18	Compte de liaison : affectation	0.00	0.00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		146 000.00	0.00

- D'adopter le Compte Administratif 2018 du budget annexe ZA Ste Foy de Peyrolières.
- De charger Monsieur Le Président de transmettre le Compte Administratif 2018 à Madame le Sous-Préfet et à Madame le Trésorier de Cazères.

D-2019-47-7-1 - Approbation compte de gestion 2018 - Budget annexe ZA Sainte-Foy de Peyrolières

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'exercice 2018,

Considérant que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2018 a été réalisée par Madame le Trésorier de Cazères.

Après vérification, le Compte de Gestion, établi et transmis par cette dernière, est conforme au Compte Administratif du budget annexe ZA STE FOY DE PEYROLIERES

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif du Président et les écritures du Compte de Gestion de Madame le Trésorier,

**Le conseil communautaire, à l'unanimité
DÉCIDE**

- D'approuver le Compte de Gestion de Madame le Trésorier pour l'exercice 2018 du budget annexe ZA STE FOY DE PEYROLIERES dont les écritures sont conformes au Compte Administratif du budget annexe ZA STE FOY DE PEYROLIERES pour le même exercice.
- Que le Compte de Gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

D-2019-48-7-1 - Adoption CA 2018 - Budget annexe ZA Descaillaux

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-31, L.2341-1 et L.2343-2,
Vu la délibération du Conseil Communautaire n° D-2018-83-7-1 en date du 3 Avril 2018, approuvant le Budget annexe ZA DESCAILLAUX 2018,

Vu les délibérations du Conseil Communautaire, approuvant les différentes Décisions du Conseil Communautaire et modificatives 2018,

Considérant les conditions d'exécution du budget annexe ZA DESCAILLAUX de l'exercice 2018, en vertu de la loi n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la république,

Une présentation de l'exécution du budget annexe ZA DESCAILLAUX et des décisions du Conseil Communautaire de l'exercice 2018 est proposée via le compte administratif présenté par Monsieur Jean AYCAGUER, Vice-président. Ce dernier met ensuite aux voix ce dossier.

**Le conseil communautaire, à l'unanimité
DÉCIDE**

- D'arrêter les résultats des différentes sections budgétaires, comme il suit :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			
<i>Chap.</i>	<i>Libellé Chapitre</i>	<i>Montants Votés</i>	<i>Montants Réalisés</i>
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	482 778.95	0.00
011	Charges à caractère général	531 118.27	4 199.12
012	Charges de personnel et frais assimilés	0.00	0.00
014	Atténuations de produits	0.00	0.00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0.00	0.00
023	Virement à la section d'investissement	0.00	0.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	546 648.00	546 647.55
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0.00	0.00
65	Autres charges de gestion courante	0.00	0.00
66	Charges financières	8 035.78	8 035.11
67	Charges exceptionnelles	0.00	0.00
74	Dotations, subventions et participations	0.00	0.00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		1 568 581.00	558 881.78

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
<i>Chap.</i>	<i>Libellé Chapitre</i>	<i>Montants Votés</i>	<i>Montants Réalisés</i>
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	0.00	0.00
013	Atténuations de charges	0.00	0.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	608 580.84	0.00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0.00	0.00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	150 000.16	34 425.00
73	Impôts et taxes	0.00	0.00
74	Dotations, subventions et participations	810 000.00	0.00
75	Autres produits de gestion courante	0.00	0.00
76	Produits financiers	0.00	0.00
77	Produits exceptionnels	0.00	0.00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		1 568 581.00	34 425.00

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT			
<i>Chap.</i>	<i>Libellé Chapitre</i>	<i>Montants Votés</i>	<i>Montants Réalisés</i>
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0.00	0.00
010	Stocks	0.00	0.00
020	Dépenses imprévues (investissement)	21 798.00	0.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	608 580.84	0.00
041	Opérations patrimoniales	0.00	0.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0.00	0.00
13	Subventions d'investissement	0.00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées	567 269.16	33 333.35
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		1 197 648.00	33 333.35

RECETTES D'INVESTISSEMENT			
<i>Chap.</i>	<i>Libellé Chapitre</i>	<i>Montants Votés</i>	<i>Montants Réalisés</i>
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	649 632.08	0.00
010	Stocks	0.00	0.00
021	Virement de la section de fonctionnement	0.00	0.00
024	Produits de cessions	0.00	0.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	546 648.00	546 647.55
041	Opérations patrimoniales	0.00	0.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0.00	0.00
13	Subventions d'investissement	1 367.92	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées	0.00	0.00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		1 197 648.00	546 647.55

- D'adopter le Compte Administratif 2018 du budget annexe ZA DESCAILLAUX.
- De charger Monsieur Le Président de transmettre le Compte Administratif 2018 à Madame le Sous-Préfet et à Madame le Trésorier de Cazères.

D-2019-49-7-1 - Approbation compte de gestion 2018 - Budget annexe ZA Descaillaux

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'exercice 2018,

Considérant que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2018 a été réalisée par Madame le Trésorier de Cazères.

Après vérification, le Compte de Gestion, établi et transmis par cette dernière, est conforme au Compte Administratif du budget annexe ZA DESCAILLAUX

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif du Président et les écritures du Compte de Gestion de Madame le Trésorier,

**Le conseil communautaire, à l'unanimité
DÉCIDE**

- D'approuver le Compte de Gestion de Madame le Trésorier pour l'exercice 2018 du budget annexe ZA DESCAILLAUX dont les écritures sont conformes au Compte Administratif du budget annexe ZA DESCAILLAUX pour le même exercice.
- Que le Compte de Gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

D-2019-50-7-1 - Adoption CA 2018 - Budget annexe ZA Boussens

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-31, L.2341-1 et L.2343-2, Vu la délibération du Conseil Communautaire n° D-2018-84-7-1 en date du 3 Avril 2018, approuvant le Budget annexe ZA BOUSSENS 2018,

Vu les délibérations du Conseil Communautaire, approuvant les différentes Décisions du Conseil Communautaire et modificatives 2018,

Considérant les conditions d'exécution du budget annexe ZA BOUSSENS de l'exercice 2018, en vertu de la loi n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la république,

Une présentation de l'exécution du budget annexe ZA BOUSSENS et des décisions du Conseil Communautaire de l'exercice 2018 est proposée via le compte administratif présenté par Monsieur Jean AYCAGUER, Vice-président. Ce dernier met ensuite aux voix ce dossier.

**Le conseil communautaire, à l'unanimité
DÉCIDE**

- D'arrêter les résultats des différentes sections budgétaires, comme il suit :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Chap.	Libellé Chapitre	Montants Votés	Montants Réalisés
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	0.00	0.00
011	Charges à caractère général	295 000.00	264 023.97
012	Charges de personnel et frais assimilés	0.00	0.00
014	Atténuations de produits	0.00	0.00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0.00	0.00
023	Virement à la section d'investissement	0.00	0.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00	0.00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionner	0.00	0.00
65	Autres charges de gestion courante	0.00	0.00
66	Charges financières	0.00	0.00
67	Charges exceptionnelles	0.00	0.00
74	Dotations, subventions et participations	0.00	0.00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		295 000.00	264 023.97

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
Chap.	Libellé Chapitre	Montants Votés	Montants Réalisés
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	0.00	0.00
013	Atténuations de charges	0.00	0.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	295 000.00	264 023.97
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0.00	0.00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0.00	0.00
73	Impôts et taxes	0.00	0.00
74	Dotations, subventions et participations	0.00	0.00
75	Autres produits de gestion courante	0.00	0.00
76	Produits financiers	0.00	0.00
77	Produits exceptionnels	0.00	0.00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		295 000.00	264 023.97

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT			
Chap.	Libellé Chapitre	Montants Votés	Montants Réalisés
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0.00	0.00
010	Stocks	0.00	0.00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0.00	0.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	295 000.00	264 023.97
041	Opérations patrimoniales	0.00	0.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0.00	0.00
13	Subventions d'investissement	0.00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées	0.00	0.00
18	Compte de liaison : affectation	0.00	0.00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		295 000.00	264 023.97

RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Chap.	Libellé Chapitre	Montants Votés	Montants Réalisés
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0.00	0.00
010	Stocks	0.00	0.00
021	Virement de la section de fonctionnement	0.00	0.00
024	Produits de cessions	0.00	0.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00	0.00
041	Opérations patrimoniales	0.00	0.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0.00	0.00
13	Subventions d'investissement	0.00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées	295 000.00	0.00
18	Compte de liaison : affectation	0.00	0.00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		295 000.00	0.00

- D'adopter le Compte Administratif 2018 du budget annexe ZA BOUSSENS,
- De charger Monsieur Le Président de transmettre le Compte Administratif 2018 à Madame le Sous-Préfet et à Madame le Trésorier de Cazères.

D-2019-51-7-1 - Approbation compte de gestion 2018 - Budget annexe ZA Bouspens

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'exercice 2018,

Considérant que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2018 a été réalisée par Madame le Trésorier de Cazères.

Après vérification, le Compte de Gestion, établi et transmis par cette dernière, est conforme au Compte Administratif du budget annexe ZA BOUSSENS.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif du Président et les écritures du Compte de Gestion de Madame le Trésorier.

**Le conseil communautaire, à l'unanimité
DÉCIDE**

- D'approuver le Compte de Gestion de Madame le Trésorier pour l'exercice 2018 du budget annexe ZA BOUSSENS dont les écritures sont conformes au Compte Administratif du budget annexe ZA BOUSSENS pour le même exercice.
- Que le Compte de Gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

D-2019-52-7-1 - Adoption CA 2018 - Budget annexe ZA Martres-Tolosane

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-31, L.2341-1 et L.2343-2,
Vu la délibération du Conseil Communautaire n° D-2018-85-7-1 en date du 3 Avril 2018, approuvant le Budget annexe ZA MARTRES TOLOSANE 2018,

Vu les délibérations du Conseil Communautaire, approuvant les différentes Décisions du Conseil Communautaire et modificatives 2018,

Considérant les conditions d'exécution du budget annexe ZA MARTRES TOLOSANE de l'exercice 2018, en vertu de la loi n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la république,

Une présentation de l'exécution du budget annexe ZA MARTRES TOLOSANE et des décisions du Conseil Communautaire de l'exercice 2018 est proposée via le compte administratif présenté par Monsieur Jean AYCAGUER, Vice-président. Ce dernier met aux voix ce dossier.

**Le conseil communautaire, à l'unanimité
DÉCIDE**

- D'arrêter les résultats des différentes sections budgétaires, comme il suit :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Chap.	Libellé Chapitre	Montants Votés	Montants Réalisés
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	0.00	0.00
011	Charges à caractère général	190 000.00	164 685.24
012	Charges de personnel et frais assimilés	0.00	0.00
014	Atténuations de produits	0.00	0.00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0.00	0.00
023	Virement à la section d'investissement	0.00	0.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00	0.00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionn	0.00	0.00
65	Autres charges de gestion courante	0.00	0.00
66	Charges financières	0.00	0.00
67	Charges exceptionnelles	0.00	0.00
74	Dotations, subventions et participations	0.00	0.00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		190 000.00	164 685.24

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
Chap.	Libellé Chapitre	Montants Votés	Montants Réalisés
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	0.00	0.00
013	Atténuations de charges	0.00	0.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	190 000.00	164 685.24
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0.00	0.00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0.00	0.00
73	Impôts et taxes	0.00	0.00
74	Dotations, subventions et participations	0.00	0.00
75	Autres produits de gestion courante	0.00	0.00
76	Produits financiers	0.00	0.00
77	Produits exceptionnels	0.00	0.00
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT		190 000.00	164 685.24

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT			
Chap.	Libellé Chapitre	Montants Votés	Montants Réalisés
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0.00	0.00
010	Stocks	0.00	0.00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0.00	0.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	190 000.00	164 685.24
041	Opérations patrimoniales	0.00	0.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0.00	0.00
13	Subventions d'investissement	0.00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées	0.00	0.00
18	Compte de liaison : affectation	0.00	0.00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT		190 000.00	164 685.24

RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Chap.	Libellé Chapitre	Montants Votés	Montants Réalisés
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0.00	0.00
010	Stocks	0.00	0.00
021	Virement de la section de fonctionnement	0.00	0.00
024	Produits de cessions	0.00	0.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00	0.00
041	Opérations patrimoniales	0.00	0.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0.00	0.00
13	Subventions d'investissement	0.00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées	190 000.00	0.00
18	Compte de liaison : affectation	0.00	0.00
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT		190 000.00	0.00

- D'adopter le Compte Administratif 2018 du budget annexe ZA MARTRES TOLOSANE.
- De charger Monsieur Le Président de transmettre le Compte Administratif 2018 à Madame le Sous-Préfet et à Madame le Trésorier de Cazères.

D-2019-53-7-1 - Approbation compte de gestion 2018 - Budget annexe ZA Martres-Tolosane

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'exercice 2018,
Considérant que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2018 a été réalisée par Madame le Trésorier de Cazères.

Après vérification, le Compte de Gestion, établi et transmis par cette dernière, est conforme au Compte Administratif du budget annexe ZA MARTRES TOLOSANE.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif du Président et les écritures du Compte de Gestion de Madame le Trésorier.

**Le conseil communautaire, à l'unanimité
DÉCIDE**

- D'approuver le Compte de Gestion de Madame le Trésorier pour l'exercice 2018 du budget annexe ZA MARTRES TOLOSANE dont les écritures sont conformes au Compte Administratif du budget annexe ZA MARTRES TOLOSANE pour le même exercice.
- Que le Compte de Gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

D-2019-54-7-1 - Adoption CA 2018 - Budget annexe Photovoltaïque

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-31, L.2341-1 et L.2343-2,
Vu la délibération du Conseil Communautaire n° D-2018-86-7-1 en date du 3 Avril 2018, approuvant le Budget annexe Photovoltaïque 2018,

Vu les délibérations du Conseil Communautaire, approuvant les différentes Décisions du Conseil Communautaire et modificatives 2018,

Considérant les conditions d'exécution du budget annexe Photovoltaïque de l'exercice 2018, en vertu de la loi n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la république,

Une présentation de l'exécution du budget annexe Photovoltaïque et des décisions du Conseil Communautaire de l'exercice 2018 est proposée via le compte administratif présenté par Monsieur Jean AYCAGUER, Vice-président. Ce dernier met aux voix ce dossier.

**Le conseil communautaire, à l'unanimité
DÉCIDE**

- D'arrêter les résultats des différentes sections budgétaires, comme il suit :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Chap	Libellé Chapitre	Montant Voté	Montant Réalisé
002	Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	0.00	0.00
011	Charges à caractère général	48 000.00	3 842.54
012	Charges de personnel et frais assimilés	0.00	0.00
014	Atténuations de produits	0.00	0.00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	1 139.00	0.00
023	Virement à la section d'investissement	0.00	0.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	22 972.00	22 910.53
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation	0.00	0.00
65	Autres charges de gestion courante	780.00	0.00
66	Charges financières	6 344.00	6 335.57
67	Charges exceptionnelles	3 000.00	0.00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0.00	0.00
Total général		82 235.00	33 088.64

RECETTES DE FONCTIONNEMENT			
Chap	Libellé Chapitre	Montant Voté	Montant Réalisé
002	Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	14 350.44	0.00
013	Atténuations de charges	0.00	0.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	13 884.00	7 942.20
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'exploitation	0.00	0.00
69	Impôts sur les bénéficiaires et assimilés	0.00	0.00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchand	54 000.56	54 636.82
74	Subventions d'exploitation	0.00	0.00
75	Autres produits de gestion courante	0.00	0.33
76	Produits financiers	0.00	0.00
77	Produits exceptionnels	0.00	0.00
Total général		82 235.00	62 579.35

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT			
Chap	Libellé Chapitre	Montant Voté	Montant Réalisé
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0.00	0.00
020	Dépenses imprévues (investissement)	3 399.00	0.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	13 884.00	7 942.20
041	Opérations patrimoniales	0.00	0.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0.00	0.00
13	Subventions d'investissement	0.00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées	11 200.00	11 167.21
18	Compte de liaison : affectation	0.00	0.00
20	Immobilisations incorporelles	0.00	0.00
21	Immobilisations corporelles	44 061.00	22 589.76
Total général		72 544.00	41 699.17

RECETTES D'INVESTISSEMENT			
Chap	Libellé Chapitre	Montant Voté	Montant Réalisé
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	5 572.03	0.00
021	Virement de la section d'exploitation	0.00	0.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	22 972.00	22 910.53
041	Opérations patrimoniales	0.00	0.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	43 999.97	43 999.97
13	Subventions d'investissement	0.00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées	0.00	0.00
18	Compte de liaison : affectation	0.00	0.00
20	Immobilisations incorporelles	0.00	0.00
21	Immobilisations corporelles	0.00	0.00
Total général		72 544.00	66 910.50

- D'adopter le Compte Administratif 2018 du budget annexe Photovoltaïque.
- De charger Monsieur Le Président de transmettre le Compte Administratif 2018 à Madame le Sous-Préfet et à Madame le Trésorier de Cazères.

D-2019-55-7-1 - Approbation compte de gestion 2018 - Budget annexe Photovoltaïque

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu l'exercice 2018,

Considérant que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2018 a été réalisée par Madame le Trésorier de Cazères.

Après vérification, le Compte de Gestion, établi et transmis par cette dernière, est conforme au Compte Administratif du budget annexe Photovoltaïque.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif du Président et les écritures du Compte de Gestion de Madame le Trésorier.

**Le conseil communautaire, à l'unanimité
DÉCIDE**

- D'approuver le Compte de Gestion de Madame le Trésorier pour l'exercice 2018 du budget annexe Photovoltaïque dont les écritures sont conformes au Compte Administratif du budget annexe Photovoltaïque pour le même exercice.
- Dit que le Compte de Gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

D-2019-56-7-1 - Adoption CA 2018 - Budget annexe Eau

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-31, L.2341-1 et L.2343-2, Vu la délibération du Conseil Communautaire n° D-2018-87-7-1 en date du 3 Avril 2018, approuvant le Budget annexe eau 2018,

Vu les délibérations du Conseil Communautaire, approuvant les différentes Décisions du Conseil Communautaire et modificatives 2018,

Considérant les conditions d'exécution du budget annexe eau de l'exercice 2018, en vertu de la loi n°92-125 du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la république,

Une présentation de l'exécution du budget annexe eau et des décisions du Conseil Communautaire de l'exercice 2018 est proposée via le compte administratif présenté par Monsieur Jean AYCAGUER, Vice-président. Ce dernier met aux voix ce dossier.

**Le conseil communautaire, à l'unanimité
DÉCIDE**

- D'arrêter les résultats des différentes sections budgétaires, comme il suit :

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	15 900,93	6 084,60	0,00	0,00	9 816,33
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
Total des dépenses de gestion courante		16 100,93	6 084,60	0,00	0,00	10 016,33
66	Charges financières	12 681,07	7 798,81	4 669,09	0,00	213,17
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses Imprévues (exploitation)	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		28 782,00	13 883,41	4 669,09	0,00	10 229,50
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	16 000,00	15 152,00			848,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'explo.	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		16 000,00	15 152,00			848,00
TOTAL		44 782,00	29 035,41	4 669,09	0,00	11 077,50
Pour information						
D002 Déficit d'exploitation reporté de 2017		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat* de services, n	17 250,00	11 845,39	0,00	0,00	5 404,61
74	Subventions d'exploitation	6 300,00	399,71	0,00	0,00	5 900,29
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		23 550,00	12 245,10	0,00	0,00	11 354,90
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	18 232,00	0,00	0,00	0,00	18 232,00
Total des recettes réelles d'exploitation		41 782,00	12 245,10	0,00	0,00	29 536,90
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	3 000,00	0,00			3 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'explo	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		3 000,00	0,00			3 000,00
TOTAL		44 782,00	12 245,10	0,00	0,00	32 536,90
Pour information R002 Excédent d'exploitation reporté de 2017		0,00				

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	7 701,03	0,00	0,00	7 701,03
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		7 701,03	0,00	0,00	7 701,03
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	22 071,97	21 032,28		1 039,69
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	9 000,00			
Total des dépenses financières		31 071,97	21 032,28	0,00	10 039,69
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		38 773,00	21 032,28	0,00	17 740,72
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	3 000,00	0,00		3 000,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		3 000,00	0,00		3 000,00
TOTAL		41 773,00	21 032,28	0,00	20 740,72
Pour information D001 Déficit d'investissement reporté de 2017		0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
13	Subventions d'investissement	9 000,00	0,00	0,00	9 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	10 069,00	0,00	0,00	10 069,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		19 069,00	0,00	0,00	19 069,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	6 704,00	3 822,26	0,00	2 881,74
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		6 704,00	3 822,26	0,00	2 881,74
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		25 773,00	3 822,26	0,00	21 950,74
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00			
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	16 000,00	15 152,00		848,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		16 000,00	15 152,00		848,00
TOTAL		41 773,00	18 974,26	0,00	22 798,74
Pour information R001 Excédent d'investissement reporté de 2017		0,00			

- D'adopter le Compte Administratif 2018 du budget annexe eau.
- De charger Monsieur Le Président de transmettre le Compte Administratif 2018 à Madame le Sous-Préfet et à Madame le Trésorier de Cazères.

D-2019-57-7-1 - Approbation compte de gestion 2018 - Budget annexe Eau

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'exercice 2018,

Considérant que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2018 a été réalisée par Madame le Trésorier de Cazères.

Après vérification, le Compte de Gestion, établi et transmis par cette dernière, est conforme au Compte Administratif du budget annexe eau.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif du Président et les écritures du Compte de Gestion de Madame le Trésorier.

**Le conseil communautaire, à l'unanimité
DÉCIDE**

- D'approuver le Compte de Gestion de Madame le Trésorier pour l'exercice 2018 du budget annexe eau dont les écritures sont conformes au Compte Administratif du budget annexe eau pour le même exercice.
- Que le Compte de Gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Arrivée de Monsieur Thierry CHANTRAN à 20h45

Le nombre de présents passe à 55

Le nombre de votants passe à 64

D-2019-58-7-1 - Adoption CA 2018 - Budget annexe Eau RIEA

Une présentation de l'exécution du budget annexe eau de la Régie intercommunale eau et assainissement de Cazères Couladère de l'exercice 2018 est proposée via le compte administratif présenté par Monsieur Jean AYCAGUER, Vice-président. Ce dernier met aux voix ce dossier.

**Le conseil communautaire, à l'unanimité
DÉCIDE**

- D'arrêter les résultats des différentes sections budgétaires, comme il suit :

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	518 950,00	518 208,54	0,00	0,00	741,46
012	Charges de personnel et frais assimilés	51 440,00	46 704,45	0,00	0,00	4 735,55
014	Atténuations de produits	120 000,00	97 944,00	0,00	0,00	22 056,00
65	Autres charges de gestion courante	21 500,00	13 569,59	0,00	0,00	7 930,41
Total des dépenses de gestion courante		711 890,00	676 426,58	0,00	0,00	35 463,42
66	Charges financières	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
67	Charges exceptionnelles	22 000,00	5 218,11	0,00	0,00	16 781,89
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (2)	15 000,00	15 000,00			0,00
022	Dépenses imprévues (exploitation)	0,00				
Total des dépenses réelles d'exploitation		749 890,00	696 644,69	0,00	0,00	53 245,31
023	Virement à la section d'investissement (4)	316 748,00				
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	84 464,00	84 455,07			8,93
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'explo	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		401 212,00	84 455,07			316 756,93
TOTAL		1 151 102,00	781 099,76	0,00	0,00	370 002,24
Pour information						
D002 Déficit d'exploitation reporté de 2017		0,00				

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	118,75	0,00	0,00	0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat* de services, r	687 100,00	688 608,21	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	32 000,00	5 241,77	0,00	0,00	26 758,23
75	Autres produits de gestion courante	7 826,00	7 983,35	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		636 926,00	682 132,08	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	17 641,00	1 289,16	0,00	0,00	16 351,84
78	Reprises sur amortissements et provisions (2)	15 000,00	13 523,08			1 476,92
Total des recettes réelles d'exploitation		669 567,00	696 944,32	0,00	0,00	0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (4)	15 372,00	15 372,00			0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'explo	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre d'exploitation		15 372,00	15 372,00			0,00
TOTAL		684 939,00	712 316,32	0,00	0,00	0,00
Pour information R002 Excédent d'exploitation reporté de 2017		466 163,44				

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
21	Immobilisations corporelles	311 500,00	1 359,36	0,00	310 140,64
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	367 711,00	101 809,00	0,00	265 902,00
Total des dépenses d'équipement		779 211,00	103 168,36	0,00	676 042,64
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 100,00	0,00		2 100,00
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00			
Total des dépenses financières		2 100,00	0,00	0,00	2 100,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		781 311,00	103 168,36	0,00	678 142,64
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	15 372,00	15 372,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		15 372,00	15 372,00		0,00
TOTAL		796 683,00	118 540,36	0,00	678 142,64
Pour information D001 Déficit d'investissement reporté de 2017		0,00			

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+ RAR 2017)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	75 000,00	0,00	0,00	75 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		275 000,00	0,00	0,00	275 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Dotations, fonds divers et réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		275 000,00	0,00	0,00	275 000,00
021	Virement de la section d'exploitation (2)	316 748,00			
040	Opérations d'ordre entre sections (2)	84 464,00	84 455,07		8,93
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		401 212,00	84 455,07		316 756,93
TOTAL		676 212,00	84 455,07	0,00	591 756,93
Pour information R001 Excédent d'investissement reporté de 2017		120 471,27			

- D'adopter le Compte Administratif 2018 du budget annexe eau RIEA Cazères Couladère.
- De charger Monsieur Le Président de transmettre le Compte Administratif 2018 à Madame le Sous-Préfet et à Madame le Trésorier de Cazères.

D-2019-59-7-1 - Approbation compte de gestion 2018 - Budget annexe Eau RIEA

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'exercice 2018,

Considérant que l'exécution des dépenses et des recettes relatives à l'exercice 2018 a été réalisée par Madame le Trésorier de Cazères.

Après vérification, le Compte de Gestion, établi et transmis par cette dernière, est conforme au Compte Administratif du budget annexe eau RIEA.

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du Compte Administratif du Président et les écritures du Compte de Gestion de Madame le Trésorier.

**Le conseil communautaire, à l'unanimité
DÉCIDE**

- D'approuver le Compte de Gestion de Madame le Trésorier pour l'exercice 2018 du budget annexe eau RIEA dont les écritures sont conformes au Compte Administratif du budget annexe eau RIEA pour le même exercice.
- Dit que le Compte de Gestion visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

D-2019-60-7-1 - Fixation des taux des taxes ménages 2019

Monsieur le Vice-Président, Jean AYCAGUER, rappelle les propositions du débat d'orientations budgétaires de maintenir les taux de la taxe d'habitation, de la taxe foncière sur les propriétés bâties et de la taxe foncière sur les propriétés non bâties de 2018 en 2019 comme suit :

Taxe d'habitation	10.61%
Taxe foncière propriétés bâties	1.19%
Taxe foncière propriétés non bâties	7.70%

Vu le code général des collectivités territoriales,

**Le conseil communautaire, à l'unanimité
DÉCIDE**

- D'approuver les taux d'imposition pour l'année 2019 comme suit : 10.61% pour la taxe d'habitation, 1.19% pour la taxe foncière sur les propriétés bâties et 7.70% pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties.

D-2019-61-7-1 - Fixation du taux CFE 2019 et mise en réserve du taux années antérieures

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'article 1609 nonies C du code général des impôts,

Vu la Délibération 28/03/2017 fixant le taux de CFE harmonisé à 37,15 % pour 2017 et une durée d'harmonisation progressive des taux sur le territoire de 12 ans.

Monsieur le Vice-Président, Jean AYCAGUER, rappelle les propositions du débat d'orientations budgétaires de maintenir le taux de CFE à 37,15 % pour l'année 2019.

**Le conseil communautaire, à l'unanimité
DÉCIDE**

- De fixer le taux de CFE à 37,15% pour l'année 2019.

D-2019-60-7-1 - Fixation des taux TEOM 2019

VU l'article 1636 B undecies du code général des impôts (CGI), les communes et leurs établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) ayant institué la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) peuvent par une délibération prise dans les conditions prévues au 1 du II de l'article 1639 A bis du CGI, définir des zones pour lesquelles ils votent des taux différents en vue de proportionner le montant de la taxe à l'importance du service rendu, appréciée en fonction des conditions de réalisation du service et de son coût. Monsieur le Président rappelle que chaque ancienne communauté de communes avait instauré un zonage en fonction des conditions de réalisation du service et de son coût. Les décisions des EPCI préexistants sont maintenues conformément à l'article 1639 A bis du CGI.

Il convient de délibérer pour fixer les taux de TEOM par zone existante.

Au vu des données communiquées par la Direction Générale des Finances Publiques sur les bases prévisionnelles 2019 par commune, Monsieur le Vice-Président, Jean AYCAGUER, propose aux membres de l'assemblée de voter les taux suivants :

COMMUNES	TAUX	Bases provisoires	Produit
BOUSSENS	12.76%	1 011 640	129 085
CAZERES	14.38%	5 140 998	739 276
COULADERE	11.92%	382 873	45 638
FRANCON	14.52%	157 738	22 904
LESCUNS	10.19%	47 435	4 834
MARIGNAC LASPEYRES	9.01%	164 488	14 820
MARTRES TOLOSANE	13.76%	2 332 223	320 914
MAURAN	10.14%	136 883	13 880
MONDAVEZAN	9.19%	671 703	61 730
MONTBERAUD	8.87%	163 424	14 496
MONTCLAR DE COMMINGES	13.05%	48 636	6 347
PALAMINY	10.15%	726 766	73 767
PLAGNE	9.86%	69 305	6 833
LE PLAN	9.91%	327 438	32 449
SAINT MICHEL	8.64%	249 113	21 523
SANA	7.67%	168 352	12 913
ZONE 17		4 013 640	581 978
CASTELNAU PICAMPEAU	14.50%	170 259	24 688
CASTIES LABRANDE	14.50%	61 479	8 914
LE FOUSSERET	14.50%	1 401 154	203 167
FUSTIGNAC	14.50%	50 239	7 285
GRATENS	14.50%	506 232	73 404
LUSSAN ADEILHAC	14.50%	156 307	22 665
MARIGNAC LASCLARES	14.50%	303 694	44 036
MONTEGUT BOURGAC	14.50%	90 769	13 162
MONTOUSSIN	14.50%	111 333	16 143
POLASTRON	14.50%	26 633	3 862
POUY DE TOUGES	14.50%	276 074	40 031
SAINT ARAILLE	14.50%	95 537	13 853

SAINT ELIX LE CHÂTEAU	14.50%	693 607	100 573
SENARENS	14.50%	70 323	10 197
ZONE 18		11 262 466	1 633 058
BERAT	14.50%	1 854 814	268 948
CAMBERNARD	14.50%	331 360	48 047
LABASTIDE CLERMONT	14.50%	399 586	57 940
LE LHERM	14.50%	2 929 857	424 829
POUCHARRAMET	14.50%	734 691	106 530
RIEUMES	14.50%	3 264 510	473 354
SAINTE FOY DE PEYROLIERES	14.50%	1 747 648	253 409
ZONE 19		1 404 232	175 529
BEAUFORT	12.50%	264 990	33 124
FORGUES	12.50%	155 084	19 386
LAHAGE	12.50%	131 027	16 378
LAUTIGNAC	12.50%	167 973	20 997
MONES	12.50%	54 508	6 814
MONTASTRUC SAVES	12.50%	36 503	4 563
MONTGRAS	12.50%	69 753	8 719
LE PIN MURELET	12.50%	105 337	13 167
PLAGNOLE	12.50%	215 493	26 937
SAJAS	12.50%	74 704	9 338
SAVERES	12.50%	128 860	16 108
TOTAUX		28 479 353	3 911 972

**Le conseil communautaire, à l'unanimité
DÉCIDE**

- De fixer les taux de TEOM par commune pour l'année 2019 comme mentionnés dans le tableau ci-dessus.
- De transmettre l'état 1259 TEOM aux Services Fiscaux par l'intermédiaire des Services Préfectoraux pour obtenir le versement de cette taxe.

D-2019-63-7-1 - Adoption BP 2019 - Budget général

Vu les articles L 2311-1, L 2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs au vote du Budget primitif,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au Budget Principal,

Considérant la teneur du débat portant sur les orientations budgétaires qui s'est déroulé lors de la séance du Conseil Communautaire du 19 Février 2019,

Considérant le projet de Budget Primitif du Budget Principal de l'exercice 2019 présenté par Monsieur le Vice-Président, Jean AYCAGUER, soumis au vote par chapitre,

**Le conseil communautaire, à l'unanimité
DÉCIDE**

- D'adopter le Budget Primitif du Budget Principal pour l'exercice 2019, au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement, au niveau du chapitre pour la section de Fonctionnement,

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	6 011 157,99	0,00	5 983 550,81		5 983 550,81
012	Charges de personnel et frais assimilés	8 257 436,87	0,00	7 726 127,08		7 726 127,08
014	Atténuations de produits	2 127 927,00	0,00	2 198 435,00		2 198 435,00
65	Autres charges de gestion courante	3 514 150,00	0,00	4 154 692,01		4 154 692,01
	Total des dépenses de gestion courante	19 910 671,86	0,00	20 062 804,90		20 062 804,90
66	Charges financières	303 280,08	0,00	213 856,57		213 856,57
67	Charges exceptionnelles	80 000,00	0,00	120 000,00		120 000,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (4)	5 000,00		1 000,00		1 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	1 330 000,00		1 027 587,63		1 027 587,63
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	21 628 951,92	0,00	21 425 249,10		21 425 249,10
023	Virement à la section d'investissement (5)	1 369 576,08		2 796 027,20		2 796 027,20
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	566 495,00		606 916,89		606 916,89
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	1 936 071,08		3 402 944,09		3 402 944,09
	TOTAL	23 565 023,00	0,00	24 828 193,19		24 828 193,19

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)		0,00
--	--	------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		24 828 193,19
---	--	---------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges	25 000,00	0,00	35 000,00		35 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 094 378,99	0,00	986 880,00		986 880,00
73	Impôts et taxes	14 658 124,00	0,00	14 954 107,00		14 954 107,00
74	Dotations, subventions et participations	2 980 043,00	0,00	3 536 831,25		3 536 831,25
75	Autres produits de gestion courante	2 000,00	0,00	77 086,64		77 086,64
	Total des recettes de gestion courante	18 749 543,99	0,00	19 589 904,89		19 589 904,89
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels	36 300,00	0,00	30 800,00		30 800,00
78	Reprises sur amortissements et provisions (4)	5 000,00		1 000,00		1 000,00
	Total des recettes réelles de fonctionnement	18 790 843,99	0,00	19 621 704,89		19 621 704,89
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	22 561,12		27 501,35		27 501,35
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	22 561,12		27 501,35		27 501,35
	TOTAL	18 813 405,11	0,00	19 649 206,24		19 649 206,24

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)		5 178 986,95
--	--	--------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		24 828 193,19
---	--	---------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	3 375 442,74
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	9 397 510,51	752 819,12	12 970 201,00		13 723 020,12
	Total des dépenses d'équipement	9 397 510,51	752 819,12	12 970 201,00		13 723 020,12
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	950 473,05	0,00	998 023,52		998 023,52
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	2 800,00	0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	804 666,32		100 000,00		100 000,00
	Total des dépenses financières	1 757 139,37	0,00	1 098 023,52		1 098 023,52
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	366 060,00	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	11 520 709,88	752 819,12	14 068 224,52		14 821 043,64
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	22 561,12		27 501,35		27 501,35
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	22 561,12		27 501,35		27 501,35
	TOTAL	11 543 271,00	752 819,12	14 095 725,87		14 848 544,99

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)		0,00
---	--	------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		14 848 544,99
--	--	---------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 130)	2 938 028,32	768 057,36	3 483 223,00		4 251 280,36
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 500 000,00	0,00	2 700 000,00		2 700 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'équipement		4 438 028,32	768 057,36	6 183 223,00		6 951 280,36
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	1 000 000,00	0,00	1 500 000,00		1 500 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	3 000 000,00	0,00	1 000 000,00		1 000 000,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
024	Produits de cessions			76 900,00		76 900,00
Total des recettes financières		4 000 000,00	0,00	2 576 900,00		2 576 900,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	366 000,00	0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles d'investissement		8 804 088,32	768 057,36	8 760 123,00		9 528 180,36
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	1 369 576,08		2 796 027,20		2 796 027,20
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	566 495,00		606 916,89		606 916,89
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 936 071,08		3 402 944,09		3 402 944,09
TOTAL		10 740 159,40	768 057,36	12 163 067,09		12 931 124,45

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)		1 917 420,54
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		14 848 544,99

Pour information :

Il s'agit, pour un budget volé en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	3 375 442,74
--	---------------------

- De charger Monsieur Le Président de transmettre le Budget Primitif du Budget Principal 2019 à Madame le Sous-Préfet et à Madame le Trésorier de Cazères.

D-2019-64-7-1 - Adoption BP 2019 - Budget annexe Service d'Aide à domicile

Vu les articles L 2311-1, L 2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs au vote du Budget primitif,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M22 applicable au Budget annexe service d'aide à domicile,

Considérant la teneur du débat portant sur les orientations budgétaires qui s'est déroulé lors de la séance du Conseil Communautaire du 19 Février 2019,

Considérant le projet de Budget Primitif du Budget annexe service d'aide à domicile de l'exercice 2019 présenté par Monsieur le Vice-Président, Jean AYCAGUER, soumis au vote par chapitre,

Le conseil communautaire, à l'unanimité

DÉCIDE

- D'adopter le Budget Primitif du Budget annexe service d'aide à domicile pour l'exercice 2019, au niveau du chapitre pour la section d'investissement, au niveau du chapitre pour la section de Fonctionnement,

SECTION D'EXPLOITATION - Vue d'ensemble

Dépenses

INTITULÉS	Non Ventilé		Total
	Proposé	Alloué	Alloué
Total	913 111,00 €		
011 Groupe 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante	25 100,00 €		
012 Groupe 2 : Dépenses afférentes au personnel	847 487,20 €		
016 Groupe 3 : Dépenses afférentes à la structure	40 523,80 €		

Recettes

INTITULÉS	Non Ventilé		Total
	Proposé	Alloué	Alloué
Total	913 111.00 €		
002 Résultat d'exécution de la section d'exploitation reporté	2 870.33 €		
017 Groupe 1 : Produits de la tarification	751 610.00 €		
018 Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation	152 406.00 €		
019 Groupe 3 : Produits financiers et produits non encaissables	6 224.67 €		

SECTION D'INVESTISSEMENT - Vue d'ensemble

Dépenses

INTITULÉS	Non Ventilé		Total
	Proposé	Alloué	Alloué
Total	8 171.06 €		
13 Subventions d'investissement	4 224.67 €		
21 Immobilisations corporelles	3 946.39 €		

Recettes

INTITULÉS	Non Ventilé		Total
	Proposé	Alloué	Alloué
Total	8 171.06 €		
001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	993.26 €		
28 Amortissements des Immobilisations	7 177.80 €		

- De charger Monsieur Le Président de transmettre le Budget Primitif du Budget annexe Service d'aide à domicile 2019 à Madame le Sous-Préfet et à Madame le Trésorier de Cazères.

D-2019-65-7-1 - Adoption BP 2019 - Budget annexe Portage de Repas

Vu les articles L 2311-1, L 2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs au vote du Budget primitif,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au Budget annexe portage de repas,

Considérant la teneur du débat portant sur les orientations budgétaires qui s'est déroulé lors de la séance du Conseil Communautaire du 19 Février 2019,

Considérant le projet de Budget Primitif du Budget annexe portage de repas de l'exercice 2019 présenté par Monsieur le Vice-Président, Jean AYCAGUER, soumis au vote par chapitre,

Le conseil communautaire, à l'unanimité

DÉCIDE

- D'adopter le Budget Primitif du Budget annexe portage de repas pour l'exercice 2019, au niveau du chapitre pour la section d'investissement, au niveau du chapitre pour la section de Fonctionnement,

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	217 078,00	0,00	309 318,51		309 318,51
012	Charges de personnel et frais assimilés	61 596,00	0,00	2 500,00		2 500,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 500,00	0,00	1 700,00		1 700,00
Total des dépenses de gestion courante		280 174,00	0,00	313 518,51		313 518,51
66	Charges financières		0,00	0,00		0,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	1 000,00		1 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	2 000,00		0,00		0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		282 174,00	0,00	314 518,51		314 518,51
023	Virement à la section d'investissement (5)	3 000,00		0,00		0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)			0,00		0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		3 000,00		0,00		0,00
TOTAL		285 174,00	0,00	314 518,51		314 518,51

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)		0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		314 518,51

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges		0,00	5 000,00		5 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	240 973,93	0,00	232 500,00		232 500,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations		0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	43 876,00	0,00	77 000,00		77 000,00
Total des recettes de gestion courante		284 849,93	0,00	314 500,00		314 500,00
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels	324,00	0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		285 173,93	0,00	314 500,00		314 500,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)			0,00		0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				0,00		0,00
TOTAL		285 173,93	0,00	314 500,00		314 500,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)		18,51
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		314 518,51

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	3 000,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'équipement		3 000,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00		0,00
Total des dépenses financières			0,00	0,00		0,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		3 000,00	0,00	0,00		0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement				0,00		0,00
TOTAL		3 000,00	0,00	0,00		0,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		0,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'équipement			0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1065)		0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
024	Produits de cessions		0,00	0,00		0,00
Total des recettes financières			0,00	0,00		0,00
45.	Total des op. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles d'investissement			0,00	0,00		0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	3 000,00		0,00		0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		3 000,00		0,00		0,00
TOTAL		3 000,00	0,00	0,00		0,00
						+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)						0,00
						=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						0,00

- De charger Monsieur Le Président de transmettre le Budget Primitif du Budget annexe portage de repas 2019 à Madame le Sous-Préfet et à Madame le Trésorier de Cazères.

D-2019-66-7-1 - Adoption BP 2019 - Budget annexe ZA Lherm

Vu les articles L 2311-1, L 2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs au vote du Budget primitif,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au Budget annexe ZA LHERM,

Considérant la teneur du débat portant sur les orientations budgétaires qui s'est déroulé lors de la séance du Conseil Communautaire du 19 Février 2019,

Considérant le projet de Budget Primitif du Budget annexe ZA LHERM de l'exercice 2019 présenté par Monsieur le Vice-Président, Jean AYCAGUER, soumis au vote par chapitre,

Le conseil communautaire, à l'unanimité DÉCIDE

- D'adopter le Budget Primitif du Budget annexe ZA LHERM pour l'exercice 2019, au niveau du chapitre pour la section d'investissement, au niveau du chapitre pour la section de Fonctionnement,

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	108 000,53	0,00	312 010,00		312 010,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 596,47	0,00	10,00		10,00
Total des dépenses de gestion courante			111 597,00	312 020,00		312 020,00
66	Charges financières		0,00	0,00		0,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00		0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement			111 597,00	312 020,00		312 020,00
023	Virement à la section d'investissement (5)			0,00		0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)			54 277,38		54 277,38
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			2 010,00		2 010,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement				56 287,38		56 287,38
TOTAL		111 597,00	0,00	368 307,38		368 307,38
						+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)						0,00
						=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						368 307,38

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		0,00	0,00		0,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations		0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes de gestion courante		0,00	0,00		0,00
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	52 700,99		52 700,99
	Total des recettes réelles de fonctionnement		0,00	52 700,99		52 700,99
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	108 000,53		310 000,00		310 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			2 010,00		2 010,00
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	108 000,53		312 010,00		312 010,00
	TOTAL	108 000,53	0,00	364 710,99		364 710,99

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)		3 598,38
---	--	-----------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		368 307,38
--	--	-------------------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	50,09		0,00		0,00
	Total des dépenses financières	50,09	0,00	0,00		0,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	50,09	0,00	0,00		0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	108 000,53		310 000,00		310 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	108 000,53		310 000,00		310 000,00
	TOTAL	108 050,62	0,00	310 000,00		310 000,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)		54 277,38
--	--	------------------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		364 277,38
---	--	-------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	162 328,00	0,00	310 000,00		310 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'équipement	162 328,00	0,00	310 000,00		310 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)		0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
024	Produits de cessions			0,00		0,00
	Total des recettes financières		0,00	0,00		0,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	162 328,00	0,00	310 000,00		310 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)			0,00		0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			54 277,38		54 277,38
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement			54 277,38		54 277,38
	TOTAL	162 328,00	0,00	364 277,38		364 277,38

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)		0,00
--	--	-------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		364 277,38
---	--	-------------------

- De charger Monsieur Le Président de transmettre le Budget Primitif du Budget annexe ZA LHERM 2019 à Madame le Sous-Préfet et à Madame le Trésorier de Cazères

D-2019-67-7-1 - Adoption BP 2019 - Budget annexe ZA Sainte-Foy de Peyrolières

Vu les articles L 2311-1, L 2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs au vote du Budget primitif,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au Budget annexe ZA STE FOY DE PEYROLIERES,

Considérant la teneur du débat portant sur les orientations budgétaires qui s'est déroulé lors de la séance du Conseil Communautaire du 19 Février 2019,

Considérant le projet de Budget Primitif du Budget annexe ZA STE FOY DE PEYROLIERES de l'exercice 2019 présenté par Monsieur le Vice-Président, Jean AYCAGUER, soumis au vote par chapitre,

**Le conseil communautaire, à l'unanimité
DÉCIDE**

- D'adopter le Budget Primitif du Budget annexe ZA STE FOY DE PEYROLIERES pour l'exercice 2019, au niveau du chapitre pour la section d'investissement, au niveau du chapitre pour la section de Fonctionnement,

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	108 000,53	0,00	312 010,00		312 010,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	3 596,47	0,00	10,00		10,00
Total des dépenses de gestion courante		111 597,00	0,00	312 020,00		312 020,00
66	Charges financières		0,00	0,00		0,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00		0,00
022	Dépenses Imprévues (fonctionnement)			0,00		0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		111 597,00	0,00	312 020,00		312 020,00
023	Virement à la section d'investissement (5)			0,00		0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)			54 277,38		54 277,38
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			2 010,00		2 010,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement				56 287,38		56 287,38
TOTAL		111 597,00	0,00	368 307,38		368 307,38

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	368 307,38
--	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		0,00	0,00		0,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations		0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00		0,00
Total des recettes de gestion courante			0,00	0,00		0,00
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	52 700,99		52 700,99
Total des recettes réelles de fonctionnement			0,00	52 700,99		52 700,99
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	108 000,53		310 000,00		310 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			2 010,00		2 010,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		108 000,53		312 010,00		312 010,00
TOTAL		108 000,53	0,00	364 710,99		364 710,99

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	3 596,39
---	-----------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	368 307,38
--	-------------------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations Incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participat		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	50,09		0,00		0,00
	Total des dépenses financières	50,09	0,00	0,00		0,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	50,09	0,00	0,00		0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	108 000,53		310 000,00		310 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	108 000,53		310 000,00		310 000,00
	TOTAL	108 050,62	0,00	310 000,00		310 000,00
						+
						D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)
						54 277,38
						=
						TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
						364 277,38

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	162 328,00	0,00	310 000,00		310 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'équipement	162 328,00	0,00	310 000,00		310 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)		0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participat		0,00	0,00		0,00
27	Autres Immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
024	Produits de cessions			0,00		0,00
	Total des recettes financières		0,00	0,00		0,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	162 328,00	0,00	310 000,00		310 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)			0,00		0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			54 277,38		54 277,38
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement			54 277,38		54 277,38
	TOTAL	162 328,00	0,00	364 277,38		364 277,38
						+
						R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)
						0,00
						=
						TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
						364 277,38

- De charger Monsieur Le Président de transmettre le Budget Primitif du Budget annexe ZA STE FOY DE PEYROLIERES 2019 à Madame le Sous-Préfet et à Madame le Trésorier de Cazères

D-2019-68-7-1 - Adoption BP 2019 - Budget annexe ZA Descaillaux

Vu les articles L 2311-1, L 2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs au vote du Budget primitif,
 Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au Budget annexe ZA DESCAILLAUX,
 Considérant la teneur du débat portant sur les orientations budgétaires qui s'est déroulé lors de la séance du Conseil Communautaire du 19 Février 2019,
 Considérant le projet de Budget Primitif du Budget annexe ZA DESCAILLAUX de l'exercice 2019 présenté par Monsieur le Vice-Président, Jean AYCAGUER, soumis au vote par chapitre,

**Le conseil communautaire, à l'unanimité
 DÉCIDE**

- D'adopter le Budget Primitif du Budget annexe ZA DESCAILLAUX pour l'exercice 2019, au niveau du chapitre pour la section d'investissement, au niveau du chapitre pour la section de Fonctionnement,

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	540 000,16	0,00	650 000,00		650 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion courante		540 000,16	0,00	650 000,00		650 000,00
66	Charges financières	6 351,78	0,00	6 320,00		6 320,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00		0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		546 351,94	0,00	656 320,00		656 320,00
023	Virement à la section d'investissement (5)			0,00		0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	540 000,00		1 759 834,67		1 759 834,67
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			6 320,00		6 320,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		540 000,00		1 766 154,67		1 766 154,67
TOTAL		1 086 351,94	0,00	2 422 474,67		2 422 474,67

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 007 236,73
--	--------------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 429 710,40
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	150 000,16	0,00	500 000,00		500 000,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations	810 000,00	0,00	145 000,00		145 000,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00		0,00
Total des recettes de gestion courante		960 000,16	0,00	645 000,00		645 000,00
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	1 457 350,40		1 457 350,40
Total des recettes réelles de fonctionnement		960 000,16	0,00	2 102 350,40		2 102 350,40
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	608 580,84		1 321 040,00		1 321 040,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			6 320,00		6 320,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		608 580,84		1 327 360,00		1 327 360,00
TOTAL		1 568 581,00	0,00	3 429 710,40		3 429 710,40

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 429 710,40
--	---------------------

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'équipement			0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	567 269,16	0,00	30 000,00		30 000,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participat		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	15 150,00		0,00		0,00
Total des dépenses financières		582 419,16	0,00	30 000,00		30 000,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		582 419,16	0,00	30 000,00		30 000,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	608 580,84		1 321 040,00		1 321 040,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		608 580,84		1 321 040,00		1 321 040,00
TOTAL		1 191 000,00	0,00	1 351 040,00		1 351 040,00

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
---	------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 351 040,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 367,92	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'équipement		1 367,92	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)		0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
024	Produits de cessions			0,00		0,00
Total des recettes financières			0,00	0,00		0,00
45.	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 367,92	0,00	0,00		0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)			0,00		0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	540 000,00		1 759 834,67		1 759 834,67
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		540 000,00		1 759 834,67		1 759 834,67
TOTAL		541 367,92	0,00	1 759 834,67		1 759 834,67
						+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)						1 162 946,28
						=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						2 922 780,95

- De charger Monsieur Le Président de transmettre le Budget Primitif du Budget annexe ZA DESCAILLAUX 2019 à Madame le Sous-Préfet et à Madame le Trésorier de Cazères.

D-2019-69-7-1 - Adoption BP 2019 - Budget annexe ZA Boussens

Vu les articles L 2311-1, L 2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs au vote du Budget primitif,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au Budget annexe ZA BOUSSENS,

Considérant la teneur du débat portant sur les orientations budgétaires qui s'est déroulé lors de la séance du Conseil Communautaire du 19 Février 2019,

Considérant le projet de Budget Primitif du Budget annexe ZA BOUSSENS de l'exercice 2019 présenté par Monsieur le Vice-Président, Jean AYCAGUER, soumis au vote par chapitre,

Le conseil communautaire, à l'unanimité DÉCIDE

- D'adopter le Budget Primitif du Budget annexe ZA BOUSSENS pour l'exercice 2019, au niveau du chapitre pour la section d'investissement, au niveau du chapitre pour la section de Fonctionnement,

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	295 000,00	0,00	125 000,00		125 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion courante		295 000,00	0,00	125 000,00		125 000,00
65	Charges financières		0,00	0,00		0,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00		0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		295 000,00	0,00	125 000,00		125 000,00
023	Virement à la section d'investissement (5)			0,00		0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)			264 023,97		264 023,97
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement				264 023,97		264 023,97
TOTAL		295 000,00	0,00	389 023,97		389 023,97
						+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)						0,00
						=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						389 023,97

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		0,00	0,00		0,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations		0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00		0,00
Total des recettes de gestion courante			0,00	0,00		0,00
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement			0,00	0,00		0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	295 000,00		389 023,97		389 023,97
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionn			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		295 000,00		389 023,97		389 023,97
TOTAL		295 000,00	0,00	389 023,97		389 023,97

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)		0,00
		=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		389 023,97

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'équipement			0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participat		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00		0,00
Total des dépenses financières			0,00	0,00		0,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles d'investissement			0,00	0,00		0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	295 000,00		389 023,97		389 023,97
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		295 000,00		389 023,97		389 023,97
TOTAL		295 000,00	0,00	389 023,97		389 023,97

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)		264 023,97
		=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		653 047,94

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	295 000,00	0,00	389 023,97		389 023,97
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'équipement		295 000,00	0,00	389 023,97		389 023,97
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)		0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participat		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
024	Produits de cessions			0,00		0,00
Total des recettes financières			0,00	0,00		0,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles d'investissement		295 000,00	0,00	389 023,97		389 023,97
021	Virement de la section de fonctionnement (4)			0,00		0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			264 023,97		264 023,97
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement				264 023,97		264 023,97
TOTAL		295 000,00	0,00	653 047,94		653 047,94

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)		0,00
		=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		653 047,94

- De charger Monsieur Le Président de transmettre le Budget Primitif du Budget annexe ZA BOUSSENS 2019 à Madame le Sous-Préfet et à Madame le Trésorier de Cazères.

D-2019-70-7-1 - Adoption BP 2019 - Budget annexe ZA Martres-Tolosane

Vu les articles L 2311-1, L 2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs au vote du Budget primitif,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au Budget annexe ZA MARTRES TOLOSANE,

Considérant la teneur du débat portant sur les orientations budgétaires qui s'est déroulé lors de la séance du Conseil Communautaire du 19 Février 2019,

Considérant le projet de Budget Primitif du Budget annexe ZA MARTRES TOLOSANE de l'exercice 2019 présenté par Monsieur le Vice-Président, Jean AYCAGUER, soumis au vote par chapitre,

**Le conseil communautaire, à l'unanimité
DÉCIDE**

- D'adopter le Budget Primitif du Budget annexe ZA MARTRES TOLOSANE pour l'exercice 2019, au niveau du chapitre pour la section d'investissement, au niveau du chapitre pour la section de Fonctionnement,

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	190 000,00	0,00	170 000,00		170 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion courante		190 000,00	0,00	170 000,00		170 000,00
66	Charges financières		0,00	0,00		0,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00		0,00
022	Dépenses Imprévues (fonctionnement)			0,00		0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		190 000,00	0,00	170 000,00		170 000,00
023	Virement à la section d'investissement (5)			0,00		0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)			164 685,24		164 685,24
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement				164 685,24		164 685,24
TOTAL		190 000,00	0,00	334 685,24		334 685,24

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)		0,00
		=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		334 685,24

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		0,00	0,00		0,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations		0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00		0,00
Total des recettes de gestion courante			0,00	0,00		0,00
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement			0,00	0,00		0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)	190 000,00		334 685,24		334 685,24
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		190 000,00		334 685,24		334 685,24
TOTAL		190 000,00	0,00	334 685,24		334 685,24

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)		0,00
		=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		334 685,24

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'équipement			0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00		0,00
Total des dépenses financières			0,00	0,00		0,00
45..	Total des op. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles d'investissement			0,00	0,00		0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	190 000,00		334 685,24		334 685,24
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement			190 000,00	334 685,24		334 685,24
TOTAL		190 000,00	0,00	334 685,24		334 685,24
						+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)						164 685,24
						=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						499 370,48

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	190 000,00	0,00	334 685,24		334 685,24
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'équipement			0,00	334 685,24		334 685,24
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)		0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
024	Produits de cessions			0,00		0,00
Total des recettes financières			0,00	0,00		0,00
45..	Total des op. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles d'investissement			190 000,00	334 685,24		334 685,24
021	Virement de la section de fonctionnement (4)			0,00		0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			164 685,24		164 685,24
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement				164 685,24		164 685,24
TOTAL		190 000,00	0,00	499 370,48		499 370,48
						+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)						0,00
						=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						499 370,48

- De charger Monsieur le Président de transmettre le Budget Primitif du Budget annexe ZA MARTRES TOLOSANE 2019 à Madame le Sous-Préfet et à Madame le Trésorier de Cazères.

D-2019-71-7-1 - Adoption BP 2019 - Budget annexe ZA Bérat

Vu les articles L 2311-1, L 2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs au vote du Budget primitif,
Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au Budget annexe ZA BOURGAIL,
Considérant la teneur du débat portant sur les orientations budgétaires qui s'est déroulé lors de la séance du Conseil Communautaire du 19 Février 2019,
Considérant le projet de Budget Primitif du Budget annexe ZA BOURGAIL de l'exercice 2019 présenté par Monsieur le Vice-Président, Jean AYCAGUER, soumis au vote par chapitre,

**Le conseil communautaire, à l'unanimité
DÉCIDE**

- D'adopter le Budget Primitif du Budget annexe ZA BOURGAIL pour l'exercice 2019, au niveau du chapitre pour la section d'investissement, au niveau du chapitre pour la section de Fonctionnement,

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général		0,00	191 900,00		191 900,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion courante			0,00	191 900,00		191 900,00
66	Charges financières		0,00	0,00		0,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00		0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement			0,00	191 900,00		191 900,00
023	Virement à la section d'investissement (5)			0,00		0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)			0,00		0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement				0,00		0,00
TOTAL			0,00	191 900,00		191 900,00

+	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00

=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	191 900,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses		0,00	0,00		0,00
73	Impôts et taxes		0,00	0,00		0,00
74	Dotations, subventions et participations		0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00		0,00
Total des recettes de gestion courante			0,00	0,00		0,00
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement			0,00	0,00		0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (5)			191 900,00		191 900,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonc			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				191 900,00		191 900,00
TOTAL			0,00	191 900,00		191 900,00

+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00

=	
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	191 900,00

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses d'équipement			0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)			0,00		0,00
Total des dépenses financières			0,00	0,00		0,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles d'investissement			0,00	0,00		0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			191 900,00		191 900,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement				191 900,00		191 900,00
TOTAL			0,00	191 900,00		191 900,00

+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00

=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	191 900,00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	191 900,00		191 900,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'équipement			0,00	191 900,00		191 900,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)		0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participations		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
024	Produits de cessions		0,00	0,00		0,00
Total des recettes financières			0,00	0,00		0,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00		0,00
Total des recettes réelles d'investissement			0,00	191 900,00		191 900,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)			0,00		0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement				0,00		0,00
TOTAL			0,00	191 900,00		191 900,00
						+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)						0,00
						=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						191 900,00

- De charger Monsieur Le Président de transmettre le Budget Primitif du Budget annexe ZA BOURGAIL 2019 à Madame le Sous-Préfet et à Madame le Trésorier de Cazères.

D-2019-72-7-1 - Adoption BP 2019 - Budget annexe Photovoltaïque

Vu les articles L 2311-1, L 2312-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs au vote du Budget primitif,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au Budget annexe PHOTOVOLTAIQUE, Considérant la teneur du débat portant sur les orientations budgétaires qui s'est déroulé lors de la séance du Conseil Communautaire du 19 Février 2019,

Considérant le projet de Budget Primitif du Budget annexe PHOTOVOLTAIQUE de l'exercice 2019 présenté par Monsieur le Vice-Président, Jean AYCAGUER, soumis au vote par chapitre,

Le conseil communautaire, à l'unanimité DÉCIDE

- D'adopter le Budget Primitif du Budget annexe PHOTOVOLTAIQUE pour l'exercice 2019, au niveau du chapitre pour la section d'investissement, au niveau du chapitre pour la section de Fonctionnement,

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	48 000,00	0,00	48 000,00		48 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés		0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	780,00	0,00	100,58		100,58
Total des dépenses de gestion des services		48 780,00	0,00	48 100,58		48 100,58
66	Charges financières	6 344,00	0,00	5 791,05		5 791,05
67	Charges exceptionnelles	3 000,00	0,00	50 453,00		50 453,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)		0,00	0,00		0,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	1 200,00		8 100,00		8 100,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		59 324,00	0,00	112 444,63		112 444,63
023	Virement à la section d'investissement (6)			0,00		0,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	22 911,00		24 768,37		24 768,37
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'explo.			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		22 911,00		24 768,37		24 768,37
TOTAL		82 235,00	0,00	137 213,00		137 213,00
						+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)						0,00
						=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES						137 213,00

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00		0,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestat* de services, n	54 000,56	0,00	86 274,00		86 274,00
74	Subventions d'exploitation		0,00	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	100,59		100,59
	Total des recettes de gestion des services	54 000,56	0,00	86 374,59		86 374,59
76	Produits financiers		0,00	0,00		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes réelles d'exploitation	54 000,56	0,00	86 374,59		86 374,59
042	Opérations d'ordre de transfert entre section (6)	13 884,00		6 997,26		6 997,26
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'explo.			0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	13 884,00		6 997,26		6 997,26
	TOTAL	67 884,56	0,00	93 371,85		93 371,85

+	
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	
43 841,15	
=	
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	
137 213,00	

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	44 000,00	0,00	35 000,00		35 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'équipement	44 000,00	0,00	35 000,00		35 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	11 200,00	0,00	11 580,40		11 580,40
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participa		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses Imprévues (investissement)	3 399,00		1 974,07		1 974,07
	Total des dépenses financières	14 599,00	0,00	13 554,47		13 554,47
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	58 599,00	0,00	48 554,47		48 554,47
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	13 884,00		6 997,26		6 997,26
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	13 884,00		6 997,26		6 997,26
	TOTAL	72 483,00	0,00	55 551,73		55 551,73

+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	
0,00	
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	
55 551,73	

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2018 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'équipement		0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
106	Dotations, fonds divers et réserves (7)	43 999,97	0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (5)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des participa		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes financières	43 999,97	0,00	0,00		0,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (6)		0,00	0,00		0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	43 999,97	0,00	0,00		0,00
021	Virement de la section d'exploitation (4)			0,00		0,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	22 911,00		24 768,37		24 768,37
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	22 911,00		24 768,37		24 768,37
	TOTAL	66 910,97	0,00	24 768,37		24 768,37

+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
30 783,36	
=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	
55 551,73	

- De charger Monsieur Le Président de transmettre le Budget Primitif du Budget annexe PHOTOVOLTAIQUE 2019 à Madame le Sous-Préfet et à Madame le Trésorier de Cazères.

3. DECHETS

D-2019-74-1-4 - Convention de reprise des cartouches d'encre - CONIBI

CONIBI est un consortium issu de la volonté des marques majeures du secteur de la bureautique et de l'informatique de proposer à leurs clients finaux une solution simple de recyclage de leurs consommables usagés.

Une convention avec CONIBI existait sur l'ex-4C.

Dans un objectif d'éco-exemplarité (prévu dans notre PLPDMA) il est proposé de signer une convention avec CONIBI pour la reprise des cartouches de nos 3 sites (Rieumes, Le Fousseret, Cazeres).

La convention prévoit :

- La mise à disposition de contenants adaptés pour regrouper les consommables usagés.
- La collecte, le tri et la valorisation des consommables usagés collectés par CONIBI dans le respect des réglementations en vigueur.
- La fourniture par CONIBI d'un suivi et bilan du recyclage.

Cette prestation est gratuite pour les marques adhérentes au consortium CONIBI, Pour les marques non adhérentes à CONIBI, une participation financière est demandée au client selon les tarifs en vigueur. Néanmoins une tolérance de 5 % des quantités collectées est admise.

La convention est prévue pour une durée d'un an renouvelable par tacite reconduction.

Le conseil communautaire, à l'unanimité DÉCIDE

- D'autoriser Monsieur le Président à signer la convention avec CONIBI pour la reprise des cartouches d'encre sur les 3 sites de la Communauté de Communes Cœur de Garonne.

D-2019-75-1-4 - Convention Déchèterie avec le SIVOM de Saint-Gaudens – mise à jour des bennes mises à disposition

Dans le cadre de la convention passée avec le SIVOM de St Gaudens concernant les prestations de mise à disposition de contenants (bennes), le transport et le traitement des déchets issus des déchèteries, une convention est établie annuellement pour définir les services réalisés et facturés. Ces services concernent plus précisément les flux de cartons et de tout-venant en provenance des déchèteries du territoire.

Pour 2018, la convention 2-1-004/18-1 a été signée pour la période du 01/04/18 au 31/03/2019. Celle-ci prévoit, à l'Article 1, la mise à disposition d'1 benne (caisson) de 30 m³ capotée pour les cartons sur la déchèterie de Cazères. Or, le volume de cartons collectés est trop important pour la dotation consignée, au regard des rotations assurées par le SIVOM.

Une deuxième benne s'avère donc nécessaire pour garantir une collecte des cartons dans de bonnes conditions (stockage à l'abri de l'humidité). Une nouvelle convention est donc proposée pour acter la mise à disposition d'une benne capotée supplémentaire sur la déchèterie de Cazères à compter du mois de septembre 2018.

Le conseil communautaire, à l'unanimité DÉCIDE

- D'autoriser Monsieur le Président à signer la convention avec le SIVOM de Saint-Gaudens concernant la mise à disposition d'une benne capotée sur la déchèterie de Cazères.

D-2019-76-7-1 - Redevance Spéciale : modification de la période de facturation et tarification

La redevance spéciale, instaurée en 2016 sur le territoire de l'ex-Savès, a été étendue au nouveau territoire de la communauté de communes Cœur de Garonne en 2017. Mise en place pour tous les producteurs hors ménages, dont le volume annuel ramené à la semaine est égal ou supérieur à 700 litres. Elle est calculée en fonction du service rendu et de la quantité des déchets éliminés sur la base du nombre de bacs présentés à la collecte.

Afin de faciliter la facturation et la communication des données à la DGFiP, il est proposé de modifier la période de facturation et de passer d'une facturation de juillet à juin à la place de janvier à décembre actuellement.

Cette modification implique une année 2019 de transition avec seulement 6 mois facturés (1^{er} janvier au 30 juin 2019), puis pour la RS 2020 une période de facturation allant du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2020. Pour l'année 2019, en raison de la période de facturation, il ne sera pas proposé de déduction de la TEOM (aucun justificatif disponible). Celle-ci pourra être à nouveau possible à compter de la RS de 2020 sur réception des justificatifs.

Concernant le tarif et au vu de la stabilité des coûts constatés depuis la mise en place de la redevance spéciale, il est proposé de conserver le même tarif pour 2019 à savoir 30€/m³ (36400 litres par an).

Le règlement de la redevance spéciale doit donc être modifié en conséquence.

Le conseil communautaire, à l'unanimité DÉCIDE

- D'autoriser Monsieur le Président à modifier le règlement de redevance spéciale en maintenant le tarif de 30€/tonne et en modifiant la période de facturation pour passer de juillet année N-1 à juin année N.

4. ENFANCE-JEUNESSE

D-2019—77-7-1 - Tarifs ALSH – Sainte-Foy-de-Peyrolières

Vu la délibération D-2017-132-5-7 en date du 11 juillet 2017 portant adoption des statuts de la Communauté de communes Cœur de Garonne et plus particulièrement les compétences création, entretien et gestion des accueils de loisirs périscolaires, et extrascolaires.

Les enfants scolarisés sur la commune de Sainte-Foy de Peyrolières sont accueillis sur les temps ALSH, par convention avec la communauté d'agglomération du Muretain, au centre de loisirs de la commune de Saint-Lys.

Le Muretain facture les inscriptions au tarif extérieur en vigueur à la communauté de communes Cœur de Garonne.

En 2018, la commune de Sainte-Foy de Peyrolières a assuré directement la facturation aux familles.

Il est proposé aux membres de l'assemblée qu'à compter du 1^{er} avril 2019, cette prestation soit assurée par la communauté de communes Cœur de Garonne, selon les tarifs suivants :

Tranches (QF)	Tarif/jour/enfant	Coût facturé par Muretain/jour/enfant	Tarif/ ¼ journée/enfant	Coût facturé par Muretain/¼ journée/enfant
< 199	7€	34.80 €	3.5€	17.40 €
200-399	7€		3.5€	
400-599	9€		4.5€	
600-899	10€		5€	
900-1299	13.50 €		6.75€	
> 1300	14 €		7€	

**Le conseil communautaire, à l'unanimité
DÉCIDE**

- D'assurer cette prestation à compter du 1^{er} avril 2019, selon les tarifs indiqués ci-dessus.
- De transmettre la présente délibération à Monsieur le Sous-Préfet de Muret.

5. ACTION SOCIALE

D-2019-78-1-4 - Convention annuelle d'objectifs - Espace de Vie Sociale (Le Fousseret)

Vu la délibération D 2017-135-5-7 en date 11 juillet 2017 du portant sur la définition de l'intérêt communautaire de l'action sociale d'intérêt communautaire et plus particulièrement l'animation vie sociale. Considérant que l'Espace de Vie Sociale du Fousseret correspond aux objectifs communs poursuivis par les Foyers Ruraux (FFR 31-65) et par la Communauté de Communes Cœur de Garonne (CCCG).

Ces objectifs sont :

- rompre l'isolement des habitants du territoire,
- prévenir et réduire les exclusions,
- permettre de manière solidaire l'accueil des publics en situation de handicap,
- renforcer les solidarités entre les personnes en les intégrant dans des projets collectifs,
- promouvoir l'engagement parental et associatif, l'analyse critique, la citoyenneté et la solidarité,
- permettre aux citoyens d'être acteurs sur leur lieu de résidence,
- prendre en compte une politique sociale fondée sur une démarche laïque porteuse de mixité sociale, caractérisée par le souci permanent d'un vivre ensemble luttant contre toutes formes de discriminations,
- prendre en compte les spécificités du territoire, ses richesses et ses contraintes.

Un Espace de Vie Sociale est un lieu de rencontre et d'échange entre les générations, il favorise le développement des liens familiaux et sociaux et contribue à dynamiser le tissu social, un lieu d'animation de la vie sociale parce qu'il invite les usagers et les habitants à définir des besoins, à prendre des décisions les concernant, un lieu d'interventions sociales concertées et novatrices.

Pour 2019, la participation financière de la CCCG s'élèvera à 19 000 € dans le cadre d'une convention de partenariat mandatée en deux versements 9 500€ en mai 2019, 9500 € en août 2019.

Il est demandé au conseil communautaire d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention, et de mandater les sommes au compte 6574, service 524.01.

**Le conseil communautaire, à l'unanimité
DÉCIDE**

- D'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de partenariat avec Les Foyers Ruraux 35/65 pour le projet Espace de Vie Sociale sur Le Fousseret.
- De mandater les sommes afférentes à cette prestation, celles-ci ayant été prévues au budget 2019.
- D'autoriser le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

D-2019-79-1-4 - Convention annuelle d'objectifs – Centre Social (Cazères)

Vu la délibération D 2017-135-5-7 en date 11 juillet 2017 du portant sur la définition de l'intérêt communautaire de l'action sociale d'intérêt communautaire et plus particulièrement l'animation vie sociale. Considérant que le centre social de la Maison Pour Tous de Cazères est de compétence intercommunale depuis le 1er janvier 2018 dans le cadre de la compétence Animation sociale. Considérant que les objectifs poursuivis par Maison Pour Tous sont communs avec ceux de la Communauté de communes,

Six missions complémentaires sont dévolues aux centres sociaux :

- Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des habitants usagers, des familles, des groupes ou associations (écoute active, information, orientation, recueil des besoins et idées de projets collectifs)
- Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés et leur proposer un accompagnement adapté
- Développer des actions d'invention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire ; en fonction des problématiques sociales, développer en concertation avec les partenaires opérationnels, des actions collectives comprenant une dimension d'accompagnement social
- Mettre en œuvre une organisation et/ou plan d'action visant à développer la participation et la prise de responsabilité par les usagers et les bénévoles
- Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et ou sur les axes d'intervention prioritaires
- Encouragement à développer un projet spécifique famille visant à répondre aux problématiques familiales du territoire et à soutenir tout particulièrement les parents dans leur rôle éducatif.

Pour que ce centre social puisse fonctionner, la participation de la CCCG s'élèvera à 45 000 € pour l'année 2019.

Il est prévu trois versements : 18 000€ en avril 2019, 13 500€ en juin 2019 et 13 500€ en septembre 2019.

Il est demandé au conseil communautaire d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention, et de mandater les sommes à l'article 6574, service 524.14.

**Le conseil communautaire, à l'unanimité
DÉCIDE**

- D'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de partenariat avec Maison Pour Tous pour le centre social sur Cazères.
- De mandater les sommes afférentes à cette prestation, celles-ci ayant été prévues au budget 2019.
- D'autoriser le président à signer tout document relatif à ce dossier.

6. COMMUNICATION

D-2019-80-1-1 - Attribution du marché relatif à la création, réalisation, maintenance et hébergement d'un nouveau site internet

Il est rappelé aux membres de l'Assemblée que le marché précité a été lancé le 7 février 2019 avec une date limite de remise des plis fixée au 25 février 2019.

Après analyse des propositions, il est proposé de retenir le candidat de la manière suivante :

- Marché ordinaire à prix forfaitaires pour la création initiale du site internet :

Candidat	Montant HT	Montant TTC
SCOOP COMMUNICATION	17 150€	20 580€

- Accord-cadre à bons de commande avec montant maximum de 25 000€ HT annuel sur la base de prix unitaires pour des prestations complémentaires éventuelles (hébergement, maintenance, formation, etc.....).

Le conseil communautaire, par :

<i>Pour</i>	63	
<i>Contre</i>	1	<i>Bernard DANTI</i>
<i>Abstention</i>		

DÉCIDE

- De retenir l'entreprise SCOOP COMMUNICATION.
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à ce marché.

7. GRANDS TRAVAUX

Validation de l'Avant-Projet Définitif (APD) fixant le forfait définitif de rémunération du maître d'œuvre – Gymnase de Cazères

Il est rappelé aux membres de l'Assemblée que le marché de maîtrise d'œuvre relatif aux travaux de construction d'un gymnase à Cazères sur Garonne a été attribué au cabinet HBM lors du conseil communautaire en date du 16 octobre 2018.

Le forfait provisoire de rémunération établi sur la base d'un taux de rémunération provisoire de 11.28% (mission de base) + SSI (0.15%) + STD (0.20%) + 0.90% (mission OPC) et d'une enveloppe prévisionnelle des travaux de 3 397 000€ HT était de 425 644.10€ HT soit 510 772.92€ TTC.

Après validation de l'avant-projet définitif augmentant le montant de l'enveloppe prévisionnelle des travaux à 3 486 000€ HT, il convient de fixer le forfait définitif de rémunération du maître d'œuvre comme suit :

Le forfait définitif de rémunération établi sur la base d'un taux de de 11.28% (mission de base) + SSI (0.15%) + STD (0.20%) + 0.90% (mission OPC) et d'une enveloppe prévisionnelle des travaux de 3 486 000€ HT est de 436 795.8€ HT soit 524 154.96€ TTC.

Le conseil communautaire, à l'unanimité

DÉCIDE

- De valider l'avant-projet définitif des travaux de construction d'un gymnase à Cazères sur Garonne, augmentant l'enveloppe prévisionnelle des travaux à 3 486 000€ HT,
- De fixer le forfait définitif de rémunération du maître d'œuvre à 436 795.80€ HT,
- D'autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant fixant le forfait définitif de rémunération du maître d'œuvre.

Validation de l'Avant-Projet Définitif (APD) fixant le forfait définitif de rémunération du maître d'œuvre – Maison du Touch

Il est rappelé aux membres de l'Assemblée que le marché de maîtrise d'œuvre relatif aux travaux d'extension de la maison du Touch a été attribué au cabinet Axel Lettelier lors du conseil communautaire en date du 18 septembre 2018.

Le forfait provisoire de rémunération établi sur la base d'un taux de rémunération provisoire de 8.50% (mission de base) + 0.80 % (EXE) et d'une enveloppe prévisionnelle des travaux de 395 000€ HT, était de 36 735€ HT soit 44 082€ TTC.

Après validation de l'avant-projet définitif augmentant le montant de l'enveloppe prévisionnelle des travaux à 498 053€ HT, il convient de fixer le forfait définitif de rémunération du maître d'œuvre comme suit :

Le forfait définitif de rémunération établi sur la base d'un taux de rémunération de 8.50% (mission de base) + EXE (0.80%) et d'une enveloppe prévisionnelle des travaux de 498 053€ HT est de 46 318.93€ HT soit 55 582.71€ TTC.

**Le conseil communautaire, à l'unanimité
DÉCIDE**

- De valider l'avant-projet définitif des travaux d'extension de la maison du Touch augmentant l'enveloppe prévisionnelle des travaux à 498 053€ HT,
- De fixer le forfait définitif de rémunération du maître d'œuvre à 46 318.93€ HT,
- D'autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant fixant le forfait définitif de rémunération du maître d'œuvre.

8. URBANISME-HABITAT-MOBILITE

D-2019-83-5-7 - Subvention PLU – révision allégée n°1 - RIEUMES

Vu la délibération n°2017-302-7-5 en date du 12 décembre 2017 de la Communauté de Communes Cœur de Garonne relative aux subventions versées aux communes dans le cadre de l'élaboration des documents d'urbanisme,

Vu la délibération n°2017-29 en date du 6 avril 2017 de la commune de Rieumes, portant prescription de la révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme et sollicitation d'une aide financière auprès de la Communauté de Communes Cœur de Garonne,

Vu le dossier de demande de subvention de la commune de Rieumes reçu le 10 décembre 2018,

Vu l'avis favorable de la Commission Urbanisme-Habitat-Mobilité exprimé lors de sa réunion du 13 février 2019,

Il est proposé d'allouer au bénéficiaire pour l'opération ci-après, la subvention suivante :

Objet	Reste à charge	Modalités d'attribution	Subvention
Révision allégée n°1	10 426,95 € H.T.	20% du montant H.T. du reste à charge de la commune, plafonné à 2 500 €	2 085 €

La subvention sera liquidée au vu des factures acquittées

**Le conseil communautaire, à l'unanimité
DÉCIDE**

- D'allouer à la commune de Rieumes la subvention suivante :

Objet	Reste à charge	Modalités d'attribution	Subvention
Révision allégée n°1	10 426,95 € H.T.	20% du montant H.T. du reste à charge de la commune, plafonné à 2 500 €	2 085 €

La subvention sera liquidée au vu des factures acquittées

- D'autoriser Monsieur le Président à signer tout document relatif à ce dossier.

D-2019-84-1-1 - Attribution du marché relatif au Transport à la demande

Il est rappelé aux membres de l'Assemblée que le marché de services précité a été lancé le 16 janvier 2019 avec une date limite de remise des plis fixée au 8 février 2019.

Après analyse des propositions, le président propose de retenir les candidats de la manière suivante :

LOTS	Candidat proposé	Montant HT (prix unitaire du km)	Montant TTC (prix unitaire du km)
1	DUCLOS	3,49 €	3,84 €
2	CERT	2,20 €	2,42 €
3	CERT	2,20 €	2,42 €
4	CERT	2,12 €	2,33 €

**Le conseil communautaire, à l'unanimité
DÉCIDE**

- De retenir les entreprises DUCLOS et CERT pour, respectivement, les lots 1, 2,3 et 4,
- D'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à ces marchés.

Fin de séance à 22h00.

Le Président de séance,
Jean Ayçaguer.

